

Tebboune a rencontré plusieurs dirigeants à Bari

L'Algérie au cœur du Sommet du G7



Lire en page 03

P07

ORAN

EPIC CET Oran
**D'importants moyens mobilisés
pour la collecte des peaux de mouton**

Le 25 juillet prochain
2ème séminaire: «Tourisme à Oran, réalité et perspectives»

Commune de Boufatis
Plusieurs projets d'aménagement urbain



Afreximbank

Le Gouverneur de la BA a représenté l'Algérie à la 31ème AG

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), M. Salah-Eddine Taleb, a représenté l'Algérie aux travaux de la 31ème Assemblée Générale Annuelle de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et des activités associées ayant coïncidé avec le 3ème Forum Afro-Caraïbe sur le Commerce et l'Investissement (ACTIF), tenus du 12 au 15 juin courant à Nassau, dans le Commonwealth des Bahamas, indique samedi un communiqué de cette institution. La 31ème Assemblée Générale Annuelle de l'Afreximbank, dont le thème a porté sur la prospérité économique en Afrique, a traité "des

enjeux de la transformation économique dans un continent qui à la fois regorge de potentialités et fait face à des crises successives", explique la même source. Il ressort des entretiens tenus par M. Taleb avec des ministres et des gouverneurs de banques centrales, ainsi que des échanges en séances plénières, ajoute la Banque d'Algérie, "l'importance de développer davantage les investissements et les échanges commerciaux intrafricains en vue de faire face aux défis actuels en matière d'endettement et de besoins en financements, tout en recourant aux institutions continentales à même de porter la voix de l'Afrique, dans un contexte mondial de globalisation".

Sonelgaz

Réunion pour le suivi des projets communs avec General Electric



Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, jeudi, une délégation de responsables du Groupe General Electric GE, conduite par son Directeur exécutif "Power Services" pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie du Sud, Joseph Anis, avec lequel il a passé en revue l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets conjoints et examiné les questions y afférentes, indique un communiqué du Groupe public. Cette réunion qui s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonelgaz en présence de nombre de cadres dirigeants des deux entreprises, s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques permettant de suivre le niveau

de coopération entre Sonelgaz et le partenaire américain General Electric GE, ajoute la même source. Dans ce sillage, "des sujets relatifs aux projets communs entre Sonelgaz et General Electric ont été examinés, en vue d'évaluer la cadence de réalisation des projets et soulever tous les problèmes et préoccupations entravant certains projets", précise le communiqué. A l'occasion, M. Adjal a salué "le niveau satisfaisant de l'avancement des travaux concernant plusieurs projets et dossiers, et ce grâce aux efforts fournis par les deux parties pour résoudre les problèmes ayant été abordés lors des précédentes réunions".

En partenariat avec l'ONPPE

Ooredoo et la FOREM offrent des cadeaux aux enfants de Ain Boucif

Ooredoo et la Fondation Nationale pour la Promotion de la Santé et le Développement de la Recherche (FOREM) en partenariat avec l'Organe National de la Protection et de la Promotion de l'Enfance (ONPPE), ont organisé à la veille de l'Aïd el Adha, une opération de distribution de cadeaux

au profit des élèves de l'école primaire de Ain Boucif (Médéa) où étaient scolarisés les enfants disparus lors de la tragédie de la promenade des Sablettes. Marquée par la présence du président de la FOREM, Pr. Mostefa Khiati, de la Secrétaire Générale de l'ONPPE Mme. Dalila Aliane, des

Aïd El Adha

Le président de la République adresse ses vœux aux Algériens



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, samedi soir, ses vœux à l'occasion de l'avènement de Aïd el-Adha, à tous les Algériens aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger et aux Hadjis, à qui il a souhaité d'accomplir les rites dans les meilleures conditions. "Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux, que la bénédiction d'Allah soit sur notre prophète Mohammad (QSSSL). Chères concitoyennes, chers concitoyens, comme nous avons vécu aujourd'hui des moments spirituels du jour mémorable d'Arafat, nous célébrerons, demain, Aïd Al-Adha, pour perpétuer la tradition d'Ibrahim El Khalil, et en faire une occasion pour répandre le pardon", a indiqué le président de la République dans son allocution adressée au peuple algé-

rien. "En cette heureuse occasion, j'adresse mes vœux les meilleurs à tous les Algériens et à toutes les Algériennes à l'intérieur du pays et à notre communauté établie à l'étranger, ainsi qu'à nos Hadjis dans les Lieux-Saints, à qui je souhaite les meilleures conditions dans l'accomplissement des rites", a-t-il ajouté. "Je tiens, aussi, à féliciter toute la Nation arabo-musulmane, notamment nos frères en Palestine occupée et éplorée, priant Allah Tout-Puissant de lever l'injustice qu'ils subissent, d'accorder un prompt rétablissement aux blessés et d'entourer les martyrs de la Palestine de Sa Sainte miséricorde", a-t-il ajouté. "Joyeuses fêtes de l'Aïd, vive l'Algérie, digne, souveraine et fière. Gloire à nos martyrs", a conclu le président de la République.

Moudjahid et ancien journaliste

Mohamed Laïd Boureghda n'est plus

Le moudjahid et ancien journaliste Mohamed Laïd Boureghda est décédé des suites d'une longue maladie, a-t-on appris, lundi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Un des pionniers de la presse en Algérie, le défunt a occupé les postes de Directeur général du quotidien El Moudjahid et de Directeur de la Chaîne III de la Radio algérienne. En cette douloureuse

épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte, les assurant de sa profonde compassion et priant Dieu Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à sa famille et à ses proches patience et réconfort.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Tebboune a rencontré plusieurs dirigeants à Bari

L'Algérie au cœur du Sommet du G7

Par B.Kamel

L'Algérie renforce sa diplomatie extérieure à la faveur d'un autre périple en Italie du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Un énième déplacement donc à l'étranger du Président algérien, couronné de réussite sur tous les fronts, à l'occasion du Sommet du G7, tenu à Bari. Une occasion en or offerte à l'Algérie pour renouer avec la scène internationale. Cet événement planétaire crucial a permis au président algérien de rencontrer plusieurs dirigeants et personnalités du monde et de renforcer les relations diplomatiques de l'Algérie. Un Sommet du G7 qui intervient dans une conjoncture internationale, somme toute, particulière et que l'Algérie n'a pas raté pour clarifier ses points de vue, échanger ses visions et renforcer ses rapports avec ses principaux partenaires économiques. Abdelmadjid Tebboune a mis à profit ce Sommet pour engager des discussions avec divers chefs d'État, notamment le président français, Emmanuel Macron. Leur rencontre, marquée par une chaleureuse accolade et un tutoiement familier, a démontré la proximité entre les deux leaders. «Très content de te voir», a lancé Macron à Tebboune, illustrant la cordialité de leur relation. Entre l'Algérie et la France, les relations ont, de tous temps, été passionnantes quand bien même, empreintes par-

fois de malentendus mais le président français en proie à une controverse en France notamment, après avoir appelé à dissoudre son parlement et à la tenue d'élections anticipées, sans parler du retour en puissance aux suffrages de l'extrême droite, a toujours su rattraper le chronomètre et se positionner pour renforcer les liens de la France avec l'Algérie, son allié historique. Les Etats-Unis ont également figuré à l'agenda des discussions engagées par Tebboune. En marge de la table ronde du Sommet, Tebboune a eu des échanges significatifs avec Joe Biden, le président américain. Bien que les détails de leur conversation restent confidentiels, leur dialogue détendu et jovial indique une bonne entente. Il est probable qu'ils aient abordé des sujets cruciaux comme la situation en Palestine où l'Algérie a toujours joué un rôle actif au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. En tous les cas, la participation fort remarquable de Tebboune au Sommet des grandes puissances du monde reflète le retour fracassant de l'Algérie parmi les leaders de la planète. L'occasion a été également d'aborder la question palestinienne au cœur des discussions entre Tebboune et le Premier ministre canadien, Justin Trudeau. Le Canada accueille une communauté algérienne croissante, actuellement estimée à 130.000 membres. Cette communauté, tout comme le gouvernement algérien, est profondément

concernée par les tensions au Proche-Orient, notamment dans la bande de Gaza. L'accueil réservé à Tebboune par Giorgia Meloni, présidente du Conseil italien, a été particulièrement chaleureux, reflétant les relations exceptionnelles entre l'Algérie et l'Italie. Ces deux pays partagent des intérêts communs, surtout dans le secteur de l'énergie où l'Algérie est un fournisseur clé pour l'Italie. L'échange entre Tebboune et le président des Émirats arabes unis, Cheikh Mohamed Bin Zayed, a attiré l'attention. Bien que bref, cet entretien a permis de clarifier les tensions récentes entre les deux nations. Les relations entre l'Algérie et les Émirats ont été quelque peu tendues ces derniers mois, notamment en raison du retrait de l'entreprise Taqa d'un projet en Espagne où l'Algérie est actionnaire via Sonatrach. Le contexte politique en France a également pesé sur les échanges du président Tebboune, en particulier avec son homologue français, Emmanuel Macron. La victoire récente de l'extrême droite et la dissolution de l'Assemblée nationale par Macron ont plongé la France dans une situation politique délicate. L'Algérie, avec sa large communauté expatriée en France, suit de près ces développements. Le potentiel d'une extrême droite au pouvoir qui entretient des relations tendues avec l'Algérie, suscite des préoccupations parmi les Algériens en France.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Diplomatie: L'Algérie reprend sa place

Après une nuit diplomatique terne, à cause des problèmes internes et une instabilité politique due à une succession de crises ayant trait à la nature des pouvoirs qui ont caractérisé le régime politique algérien, depuis pratiquement, la grande crise multidimensionnelle de 1992..., voilà que la diplomatie algérienne est en train de reprendre sa place, en tant qu'Etat, fort et respecté. Tous les Algériens se souviennent avec fierté du rôle diplomatique algérien sur l'échiquier international, depuis l'indépendance, notamment la gracieuse période des années 1970 et 80, avant de tomber en chute libre, suite à un isolement international «imposé» à l'Algérie, concomitamment avec l'ascension du terrorisme sanguinaire et l'instabilité du pouvoir algérien. Et, c'est normal, tous les efforts ont été concentrés sur la lutte contre le terrorisme et ses conséquences économiques néfastes. Il avait, rappelle-t-on, esquivé les forces du pays et qui ne se rappelle pas de ce grand jour où le Shah d'Iran s'était réconcilié avec le président irakien, avant de signer le traité d'Alger, réglant les différends frontaliers entre les deux pays voisins. Qui ne se rappelle pas de la déclaration de l'Etat palestinien à Alger, fin des années 1980 et à la même période la tenue du Sommet maghrébin à Zéralda, préluant l'institution de l'Union du Grand Maghreb Arabe. Toute la presse du monde entier, et pratiquement quotidiennement, est en train de saluer le rôle diplomatique de l'Algérie, au niveau du Conseil de Sécurité de l'ONU, à la faveur de la cause palestinienne et la situation génocidaire à Ghaza. L'Algérie a été invitée dernièrement, à Bari en Italie, afin d'assister au Sommet d'une importance particulière, celui des pays les plus industrialisés du monde. Ces pays qui détiennent les trois quarts de la fortune du monde. Cela ne voudrait guère dire que cette diplomatie n'est pas en train de rencontrer dans sa démarche des peaux de banane presque à chaque tournant. Pourquoi donc? C'est parce que l'Algérie dérange avec ses positions et ses principes. Elle se retrouve à chaque occasion en train de gêner ou de nuire aux «affaires illicites» des autres. Et, c'est normal les intérêts des nations de ce monde soit, elles se complètent c'est donc la paix et l'amitié ou elles s'opposent, c'est donc les conflits et la rupture. Dans les années 1970, le regretté président Houari Boumediene avait suggéré une réforme profonde de l'ordre mondial, afin d'aboutir à un nouvel ordre, qui serait caractérisé par la justice et le droit. C'est-à-dire, pas d'Etats-acteurs réels influents sur l'échiquier mondial et pas d'Etats-figurants dont le rôle consiste à meubler la scène.

Élections présidentielles de septembre 2024

Dernière ligne droite pour les 14 postulants

Par Nadira FOUAD

La date du 27 juin a été retenue par l'ANIE pour la clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales eu égard aux futures élections présidentielles anticipées de septembre 2024, après la convocation du corps électoral le 08 juin dernier. Pour l'heure, 14 candidats et ce nombre est appelé comme à l'accoutumée à grossir, se sont déclaré pour affronter les présidentielles anticipées même si le sort du Président en exercice, Abdelmadjid Tebboune, n'a pas encore été scellé pour connaître son ambition de briguer ou pas un second mandat. Toutefois, la gente féminine est plus frileuse à ce rendez-vous électoral et on note déjà la présentation de 03 femmes dont une politicienne, une avocate et une présidente d'un parti politique et enfin une présidente d'une confédération d'entrepreneurs dont respectivement, Louisa Hanoune, Zoubida Assoul et Saïda Neghza qui veulent se lancer dans la course électorale. Par ailleurs, les préparatifs vont bon train au Club des Pins où siège l'Autorité. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections reste convaincu de l'urgence de la mise en place d'un plan de développement stratégique de l'ANIE qu'il gère depuis 2022-2024 pour l'élaboration de ce plan dans la perspective d'une vraie modernisation de la gestion du processus électoral pour l'adapter aux développements technologiques à l'ère du numérique

et de la digitalisation. Au siège de l'autorité, les dés ont été jetés et les mesures et le dispositif mis en place par l'ANIE vont dans le sens de mettre fin avec la triche et autres pratiques ayant émaillé la collecte des signatures lors des précédentes élections où l'argent sale a été injecté. Le premier formulaire validé sera signalé auprès des services de l'ANIE grâce à la plate-forme numérique, mise en place à cet effet. Il faut souligner que plusieurs chefs de parti se sont déjà plaints de la complexité des procédures d'obtention des parrainages, certains ayant souhaité que cela se fasse par Internet. Or, pour Chorfi, plus enclin aux dérapages, il considère à son tour que ceci n'est pas toujours garanti puisque, selon lui, «l'Internet ne garantit pas la transparence»(...) Vous voyez qu'avec le notaire, l'huissier, la juge et avec tout ce dispositif quand l'imprimé arrive chez nous, il sera validé par le QR code. Il est donc impossible de trafiquer». Néanmoins, il a rassuré que la transparence du processus électoral ne doit pas être la mission de l'ANIE uniquement. Elle passe, selon lui, par l'implication des partis politiques mais aussi des citoyens. Il reste optimiste du bon déroulement des préparatifs du prochain rendez-vous électoral et de l'opération de révision du fichier électoral et qui se poursuivra jusqu'au 27 juin. Depuis la wilaya de Boumerdes, il a renchéri qu'il était satisfait par évoquer en outre la nécessité d'actualiser la carte élec-

torale en l'adaptant aux exigences du développement du tissu urbanistique. Fera-t-il allusion aux bureaux itinérants puisqu'il a annoncé la modernisation de la carte électorale. Il est utile de rappeler qu'il a été décidé d'organiser une élection présidentielle anticipée le 7 septembre 2024, a indiqué la Présidence de la République, dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion présidée par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, en présence notamment de son Premier ministre, des chefs des deux Chambres du Parlement, du chef d'Etat-major de l'armée et du président de la Cour constitutionnelle. "Le corps électoral sera convoqué le 8 juin 2024", a ajouté le communiqué.

Zones exposées au stress hydrique

Plus de 27 milliards de DA pour des projets urgents

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé, vendredi depuis Tiaret, l'allocation de plus de 27 milliards de dinars pour mettre en œuvre des projets urgents au profit des zones exposées au stress hydrique à travers le pays, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. M. Derbal a expliqué, dans une déclaration aux médias lors de sa supervision de la mise en service du projet d'alimentation de la ville de Tiaret en eau à partir du bassin de Chott Chergui, que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé un programme urgent au bénéfice de toutes les zones exposées à la pénurie d'eau, dont de nombreuses communes et wilayas, avec une enveloppe financière dépassant les 27 milliards de dinars", une somme qui reflète l'intérêt accordé par le président de la République, "qui a placé le citoyen en tête de ses priorités, notamment en ce qui concerne le secteur des ressources en eau". Le ministre a souligné que "les walis de la République ont reçu jeudi des correspondances pour contacter les gestionnaires des ressources en eau afin d'entamer, immédiatement, la mise en œuvre des projets soumis, qui comprennent des puits, des installations de stockage et d'autres pour mobiliser les ressources en eau, à condition que les délais de réalisation n'excèdent pas quatre mois", affirmant à cet égard que ce qui a été mis en œuvre à Tiaret constitue un exemple à suivre pour d'autres régions du pays.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Pétrole, la guerre des prévisions !

L'Agence internationale de l'énergie «AIE» prévoit que la croissance de la demande mondiale de pétrole atteindra son apogée en 2030. Ce ralentissement est dû à la fin de la reprise économique post-pandémie, aux progrès des transitions vers les énergies propres et aux changements dans l'économie chinoise. En 2030, l'offre de pétrole pourrait dépasser la demande de près de 08 millions de barils par jour, avec une production mondiale atteignant 114 millions de barils par jour contre une demande de 106 millions. L'AIE conseille aux compagnies pétrolières de préparer leurs stratégies pour s'adapter à ces évolutions. La demande croissante de pétrole proviendra essentiellement des économies émergentes d'Asie tandis qu'elle diminuera dans les économies avancées. Cette tendance pourrait entraîner une surcapacité de production mondiale, influençant négativement les prix du pétrole. Haitham Al-Ghais, secrétaire général de l'OPEP, a affirmé que le pétrole continuera de jouer un rôle crucial pendant plusieurs décennies, contredisant les prévisions de l'AIE sur un possible pic de la demande pétrolière. Dans un article récent, Al-Ghais souligne l'importance des investissements continus dans l'industrie pétrolière, arguant que les produits pétroliers bruts restent essentiels à notre vie quotidienne. Il rejette la théorie du "pic d'approvisionnement pétrolier", notant que les avancées technologiques ont permis de réduire les coûts de production et d'étendre les réserves disponibles, renforçant ainsi la pérennité du secteur pétrolier à long terme. Au cours de la dernière décennie, le dialogue s'est tourné vers la question du « pic de demande pétrolière », à travers des scénarios théoriques qui ne dépendent de l'analyse d'aucune donnée, dans le but d'exclure le pétrole de l'avenir énergétique mondial, a ajouté Al-Ghais, faisant référence au récent rapport de l'AIE intitulé « Pétrole 2024 », dans lequel l'agence réitère son hypothèse selon laquelle la demande de pétrole atteindra son maximum avant 2030. Le même responsable a qualifié le contenu de ce rapport de « danger, en particulier pour les consommateurs, qui ne ferait qu'entraîner davantage de volatilité sur les marchés de l'énergie à une échelle sans précédent ». Haitham Al-Ghais, Secrétaire général de l'OPEP, critique les prévisions de l'AIE sur la demande de pétrole et de charbon. Il souligne que, contrairement aux prévisions de l'AIE qui voyaient un pic de demande en 2019 pour le carburant et en 2014 pour le charbon, la consommation de ces énergies a atteint des niveaux record en 2023. Il critique les scénarios de neutralité carbone, les jugeant irréalistes et idéologiques, car ils ignorent la dominance actuelle des combustibles fossiles. Al-Ghais souligne trois points : la forte croissance de la demande énergétique dans les pays en développement, la hausse continue de la demande de pétrole en 2024-2025 et l'irréalisme des programmes de neutralité carbone.

Réalisation d'un mégaprojet céréalière et agroalimentaire à Timimoun

Accord stratégique algéro-italien

La participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sommet du G7, qui s'est tenu à Bari (Italie) du 13 au 15 juin, a été couronnée par un accord stratégique de partenariat algéro-italien en vue de la réalisation d'un mégaprojet dans la wilaya de Timimoun pour la production de céréales et de légumineuses et dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. "La participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sommet du G7, qui s'est tenu à Bari (Italie) et ayant traité des effets du changement climatique et du développement en Afrique, a été couronnée par un accord stratégique se matérialisant par un partenariat, en vue de la réalisation d'un mégaprojet dans la wilaya de Timimoun, dans le cadre de la +Fondation Mattei Afrique+, qui s'étendra de 2024 à 2028, pour la production de céréales et de légumineuses et dans le domaine de l'industrie agroalimentaire", lit-on dans le communiqué. "Ce projet vise, par ailleurs, à consolider et à renforcer les relations bilatérales historiques excellentes entre l'Algérie et l'Italie sur tous les plans, et à accélérer le processus économique national vers la concrétisation de l'autosuffisance", a ajouté le communiqué.

Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR)

Plus de 4.000 projets accompagnés

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a accompagné, jusqu'au 1er juin dernier, plus de 4.000 entreprises pour un montant global estimé à 532 milliards de dinars, a appris l'APS auprès de cette institution financière. Le dernier bilan du FGAR a montré que, depuis le début de son activité en 2004 jusqu'au 1er juin courant, il a accompagné 4.008 entreprises ayant bénéficié de crédits bancaires d'un montant de 339 milliards de dinars, avec des garanties financières dépassant 147 milliards de dinars, permettant à l'ensemble de ces projets de créer 111.797 emplois. Selon la même source, ces projets sont répartis entre 1.805 projets accompagnés dans les wilayas du Centre, 1.123 projets dans les

wilayas de l'Est du pays, tandis que 768 projets ont bénéficié d'un accompagnement dans les wilayas de l'Ouest et 312 projets dans les wilayas du Sud du pays. Concernant la répartition des projets bénéficiaires, selon la nature de l'activité, le bilan du FGAR montre que 2.190 projets ont été accompagnés dans le secteur industriel, 936 projets dans le secteur des services, 708 projets dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, ainsi que 174 projets dans le secteur de l'agriculture et de la pêche. Le FGAR avait récemment signé un accord de coopération avec la Fondation algérienne d'appui à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat (AFYE) (organisation non gouvernementale à caractère social et économique),

dans le but d'accompagner les jeunes souhaitant investir, d'éliminer les obstacles au financement de projets et de renforcer la présence des représentants du fonds au niveau des différentes wilayas du pays. A noter que le FGAR a été officiellement créé en novembre 2002 avant d'entrer effectivement en service en mars 2004, dans le but de faciliter l'obtention de prêts bancaires aux PME et de permettre aux banques de contribuer au partage de risques liés au financement des PME grâce aux garanties financières fournies. Le fonds accompagne également les PME algériennes et les assiste dans la structuration financière de projets viables, leur permettant de lancer leurs activités et les développer dans un environnement concurrentiel complexe.

Assurances

Elaborer des règles de bonne gouvernance dans le cadre de la nouvelle loi

Le secteur des assurances, qui sera doté prochainement d'un nouveau cadre juridique, actuellement en cours d'enrichissement, doit être régi par des règles de bonne gouvernance tout en renforçant l'autorité de contrôle du marché, soulignent des experts en assurances, qui mettent en garde contre certaines pratiques pouvant porter préjudice aux assureurs eux-mêmes et au Trésor public. Ces spécialistes ont également relevé l'importance de la récente décision du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, de reporter l'examen du projet de loi sur les assurances, pour tenir compte des expériences récentes dans ce domaine afin d'arriver à un texte qui soit aux normes internationales et conforme aux meilleures pratiques en matière de réglementation.

"A mon avis, il faut une amélioration de l'environnement de l'assurance d'une part, et de la gouvernance et du management des compagnies d'assurance, d'autre part", indique à l'APS Mokhtar Naouri, expert et ex-Pdg de Cash assurances, qui plaide pour l'introduction de "règles de bonne gouvernance" et pour un "renforcement de l'actuelle autorité de contrôle du marché, qui est la Commission de supervision des assurances, par un nombre suffisant de contrôleurs ayant de fortes compétences

en mathématiques et en actuariat". Cette instance, a-t-il précisé, "doit à l'instar de ce qui se fait dans le monde, publier un rapport annuel sur le contrôle des compagnies d'assurance en indiquant le nombre, la nature et la durée des contrôles effectués et en relevant les types d'insuffisances relevés, les infractions commises, les amendes et autres sanctions infligées aux compagnies d'assurance". Interrogé à propos des orientations du président Tebboune lors d'un récent Conseil des ministres en vue d'accorder la plus grande importance aux services et non à la collecte de fonds par les sociétés d'assurances, M. Naouri a mis l'accent sur l'importance du rôle que doit jouer l'association des assureurs notamment pour communiquer et expliquer les garanties et le fonctionnement du contrat d'assurances. "L'association des assureurs doit édicter les nor-

mes que les assureurs encouragent à respecter en vue d'obtenir des réductions tarifaires. Elle doit organiser régulièrement des campagnes de communication collective et de sensibilisation auprès du public", parallèlement, a-t-il ajouté, au renforcement du contrôle des compagnies d'assurances. Pour sa part, l'économiste et expert en assurances, Fayçal Fatnassi a souligné que dans un contexte où la numérisation et l'innovation transforment rapidement le paysage des assurances, "il est essentiel" que l'Algérie dispose d'une réglementation moderne et adaptée pour favoriser le développement durable du secteur.

Cela, a-t-il insisté, requiert un équilibre "délicat entre la promotion de la concurrence et la protection des assurés, ainsi qu'une surveillance efficace pour prévenir les abus et garantir la stabilité du secteur".

Afrique

La croissance économique moyenne devrait atteindre 3,8% en 2024

La croissance économique moyenne de l'ensemble des pays africains devrait atteindre 3,8% en 2024, soit légèrement supérieure à la croissance mondiale attendue de 3,2%, selon les prévisions de la banque panafricaine d'import-export, Afreximbank. Dans ses deux dernières publications intitulées "Rapport 2024 sur le commerce africain" et "Rapport 2024 sur les perspectives économiques et commerciales en Afrique", lancées lors des Assemblées annuelles d'Afreximbank (AAM) 2024 à Nassau (Bahamas), dont un résumé a été publié sur son site-web, la banque prévoit que la croissance du continent atteint 3,8% en 2024 avant de se hisser à 4% en 2025. Selon la même source, les perspectives pour le continent africain en 2024 restent "positives, en dépit de l'environnement économique difficile de 2023". "La plupart des indicateurs macroéconomiques devraient connaître une amélioration en 2024 et

2025. La croissance du continent devrait être supérieure à la moyenne mondiale et, bien que l'inflation soit actuellement élevée, elle devrait diminuer, cette tendance à la baisse se poursuivant en 2025", souligne le rapport. Concernant le secteur commercial, les échanges intra-africains ont augmenté de 3,2% entre 2022 et 2023, selon le rapport. Toutefois, "les défis mondiaux actuels ont sapé la performance du commerce africain, qui s'est contracté de 6,3% en 2023 après avoir connu une croissance de 15,9% en 2022", selon l'économiste en chef de l'Afreximbank, Yemi Kale, cité dans le document.

L'économiste en chef a fait remarquer que la hausse du commerce intra-africain reflète la résilience de l'économie africaine et l'impact potentiel du marché unique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour le continent "en tant qu'outil de protection" contre les chocs mondiaux.

Protection et promotion de l'enfance

L'Algérie, un modèle à suivre

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a mis en avant les acquis réalisés par l'Algérie en matière de protection et de promotion de l'enfance, érigeant ainsi son expérience en "modèle à suivre". "Les importants acquis réalisés au double plan législatif et institutionnel dans notre pays sont un modèle à suivre", a précisé Mme Cherfi à l'APS, à l'occasion de la journée mondiale de l'enfant africain, célébrée le 16 juin, soulignant "l'intérêt majeur" dont jouit l'enfance dans les politiques nationales, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La déléguée nationale a salué, dans ce sillage, les efforts de l'Etat et les réalisations accomplies dans ce domaine, à l'image de l'arsenal juridique "solide" mis en place. Dans ce cadre, elle a cité la loi n 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, en vertu de laquelle l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) a été créé, soulignant que la Constitution de 2020 avait consacré le principe de "l'intérêt suprême de l'enfant" et "renforcé les droits de cette catégorie". A ce titre, la même responsable a considéré que les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine de l'enfance "se traduisent par des indicateurs positifs sur le terrain, conformément aux dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et aux objectifs de dé-

veloppement durable +ODD 2030+". "L'Algérie a ratifié l'ensemble des conventions internationales relatives à l'enfance" dont la Convention relative aux droits de l'enfant, ce qui dénote "la volonté de l'Etat à assurer une meilleure prise en charge à cette catégorie", a ajouté Mme Cherfi. Elle a précisé, à cet effet, que les programmes nationaux "placent les droits fondamentaux de l'Enfant au centre de leurs préoccupations", notamment "la scolarisation obligatoire et gratuite, l'accès aux soins et l'accompagnement psychosocial de tous les enfants", y compris ceux à besoins spécifiques, mettant l'accent sur l'importance de prendre en charge les aspects culturels et de divertissement.

Selon Mme Cherfi, ces programmes visent également, à travers les mesures prises, à "renforcer la prévention au profit de la catégorie des enfants et à assurer les conditions indispensables à sa croissance et à sa prise en charge de sorte à ce qu'elle bénéficie d'une bonne socialisation dans un environnement sain et sûr". Dans ce contexte, l'intervenante a souligné la contribution de l'ONPPE dans "le renforcement de la coordination entre tous les intervenants en matière d'enfance, à travers sa commission permanente composée des représentants de différents secteurs ministériels, d'instances et d'associations et qui veille à la concrétisation des programmes nationaux de protection et de prise en charge de l'enfance". Elle a, à ce propos, précisé que l'instance s'attèle à "élaborer un plan national de l'enfance 2025-2030 qui définit les orientations stratégiques et les priorités nationales de prise en charge optimale des questions de l'enfance, conformément aux objectifs du développement durable (ODD)". La déléguée nationale à la protection de l'enfance a également rappelé certains mécanismes mis en place par l'instance, dans le but "d'écouter et de prendre en charge en temps réel les préoccupations des citoyens dans le domaine de l'enfance ainsi que de prodiguer les orientations et conseils indispensables, à l'instar du numéro vert 11-11 pour signaler toute atteinte aux droits de l'enfant". La même responsable s'est félicitée du "rôle de la cellule dédiée aux signalements, constituée de juristes, d'assistants sociaux et de psychologues, ouverte au niveau de l'instance, en vue de "prendre en charge les appels reçus via le numéro vert et intervenir pour traiter toute atteinte aux droits de l'enfant", rappelant l'application "Allô Tofola", lancée récemment. Mme Cherfi a aussi évoqué "le système d'information sur la situation de l'enfance en Algérie, mis en place en coordination avec les secteurs concernés et qui englobe "toutes les données relatives à l'enfance, notamment, l'éducation, l'enseignement et la santé, outre les mesures de protection et d'accompagnement socio-psychologique".

Pour signaler l'accumulation des déchets

Les citoyens invités à utiliser l'application «Ndif»

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a invité les citoyens, samedi, à utiliser l'application mobile "Ndif" pour signaler l'accumulation des déchets durant les jours de l'Aïd El-Adha. Le ministère a souligné, dans un communiqué, l'importance de l'utilisation de cette application, lancée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en coordination avec l'Agence nationale des déchets (AND), pour le signalement des points noirs et des décharges sauvages. Le signalement des problèmes liés à la collecte des déchets est de nature à contribuer à la préservation de l'environnement et de la santé des citoyens, a-t-il ajouté. Dans son communiqué, le ministère invite les citoyens à déposer les déchets organiques découlant des sacrifices de l'Aïd dans les lieux prévus à cet effet avant le passage des camions de ramassage, en évitant de les mélanger avec les autres déchets. Concernant les peaux des sacrifices, le ministère recommande de leur appliquer du sel pour réduire les mauvaises odeurs et préserver leur intégrité en vue de leur récupération et de leur valorisation dans l'industrie du cuir. Rappelant les règles d'hygiène à observer lors du sacrifice, le ministère a appelé les citoyens à privilégier les abattoirs publics agréés. Par ailleurs, afin de sensibiliser à l'impératif de préserver l'environnement durant les

jours de l'Aïd El-Adha, le ministère a tracé un programme, largement diffusé à travers les réseaux sociaux et les médias, prévoyant des sorties sur le terrain pour montrer aux citoyens comment se débarrasser des déchets des sacrifices en respectant les règles d'hygiène, avec la participation d'associations de la société civile et de différentes instances, outre la distribution de brochures et de dépliants sur les précautions à prendre. En plus de la mise à contribution des imams dans la sensibili-

sation à la préservation de l'environnement, le ministère a organisé des campagnes de nettoyage en coordination avec les comités de quartier, des associations et les Scouts musulmans algériens à travers le territoire national. Le ministère a aussi instruit les différents établissements sous sa tutelle et les Directions de l'environnement à travers les wilayas à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette fête religieuse, conclut le communiqué.

Aïd El Adha

Respect quasi-total du programme de permanence

Le programme de permanence tracé pour Aïd El Adha a été respecté à 100% par les commerçants au niveau national, a affirmé dimanche un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. "Le ministère salue l'engagement des commerçants au premier jour de l'Aïd, avec un respect à 99,92% du programme de permanence au niveau national, ce qui reflète leur dévouement à répondre aux besoins des citoyens et assurer la disponibilité des produits et des services vitaux en cette occasion religieuse", ajoute le communiqué. Le ministère a, également, valorisé "les efforts et le rôle des agents de contrôle sur le terrain afin de garantir la bonne exécution du programme de permanence et répondre efficacement aux besoins des citoyens", rappelant à "tous les commerçants et opérateurs économiques l'impératif de la reprise de leurs activités commerciales à partir de mercredi 19 juin 2024". A noter que 52.318 commerçants ont été mobilisés au niveau national en vue de garantir la permanence durant les jours de l'Aïd El Adha, tandis que 2600 agents veillent au contrôle de la mise en œuvre de ce programme. En outre, les commerçants mobilisés dans le cadre de ce programme sont répartis sur plusieurs activités, à savoir les boulangeries, les commerces spécialisés dans les produits à large consommation ainsi que les centres commerciaux.

Air Algérie

Un numéro vert pour le suivi des pèlerins

Air Algérie a annoncé, ce vendredi, dans un communiqué, le lancement d'un numéro vert spécial pour apporter soutien et assistance aux pèlerins du Hadj et de la Omra dans les Lieux Saints, à l'approche de leur retour au pays. «Air Algérie a le plaisir d'annoncer le lancement d'un numéro vert spécial au service de nos précieux pèlerins et pèlerins du Hadj et de la Omra, coïncidant avec leur retour imminent au pays par le premier vol du jeudi 20 juin 2024 et en préparation d'un processus de transport fluide et facile», indique le communiqué. «Ce numéro vert dédié (+9668008500585) a été testé et approuvé par les autorités d'Air Algérie au Royaume d'Arabie Saoudite et sera disponible tout au long de l'année», précise le communiqué. Ce numéro «vise à apporter aide et assistance aux pèlerins du Hadj et de la Omra des Lieux Saints, en leur permettant de contacter le centre d'appel pour les assister dans tous les aspects de leur voyage, répondre à leurs questions, et clarifier tout retard ou perturbation pouvant survenir sur leurs vols», a indiqué la même source. Le centre d'appel sera également en mesure d'offrir des solutions aux pèlerins qui sont retardés ou qui ont manqué leurs vols, ajoute le communiqué, notant que «le centre d'appel sera en coordination constante avec les services d'Air Algérie dans les Lieux Saints, ainsi qu'avec les familles des pèlerins du Hadj et de la Omra pour assurer la résolution de toute urgence liée au transport ou au mouvement des pèlerins du Hadj et de la Omra». Dans ce contexte, Air Algérie a réitéré, dans son communiqué, son «engagement à fournir les meilleurs services à ses hôtes» et qu'elle «s'efforce toujours d'assurer leur confort et leur sécurité durant la saison du Hadj et de la Omra».

Participation

des jeunes aux élections

Un acte civilisationnel démocratique élevé

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé samedi à Skikda que la participation des jeunes à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain constitue "un acte civilisationnel démocratique élevé". Présidant, à la bibliothèque principale de lecture publique, une rencontre de coordination du bureau de wilaya du CSJ dans le cadre de la campagne lancée par le CSJ en coordination avec l'Observatoire national de la société civile, M. Hidaoui a souligné que "la participation des jeunes aux élections est un acte civilisationnel démocratique élevé, affirmant que "l'Algérie appartient à tous et les jeunes doivent en vivre le présent, en bâtir l'avenir, s'impliquer dans le processus politique et apposer leur empreinte". M. Hidaoui a exhorté au travail, les jeunes présents à la rencontre, en vue de convaincre la plus large frange de jeunes à s'inscrire sur listes électorales pour "contribuer à la préservation des acquis obtenus dans le cadre de la nouvelle Algérie et poursuivre la construction du pays", assurant que la campagne se poursuivra à travers les wilayas du pays. Il a également considéré que cette campagne qui coïncide avec le début de la révision exceptionnelle des listes électorales en prévision de l'élection présidentielle vise à inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et sera un exercice réel pour les membres du Conseil par le contact direct avec les jeunes citoyens pour les convaincre et les encourager à s'inscrire sur listes électorales et participer aux prochaines élections. Cette rencontre de sensibilisation a connu l'organisation de workshops pour définir une feuille de route à l'action des membres du Conseil visant à inciter le plus grand nombre de jeunes à s'inscrire sur listes électorales.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DAIRA DE BEN BADIS

COMMUNE DE BEN BADIS

N° : 1921 /2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi 23/12 du 05/08/2023 portant réglementation général des marchés publics, la commune de Ben Badis informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis de consultation concernant :

Projet : Travaux d'Aménagement des écoles

Lot 01 : Travaux d'aménagement au niveau école MEFTAH Ahmed

Lot 02 : Travaux d'aménagement au niveau école GUELAMINE Kouider

Lot 03 : Travaux de la fourniture et pose de barraudage métallique au niveau écoles ARAF Abdelkader

Le P/APC a décidé d'attribuer provisoirement le projet comme suite :

N°	ENTREPRISE	Intitulé Du projet	Montant de l'offre en TTC(DA)	Montant corrigé En TTC(DA)	Délai De réalisation	Note technique	OBS
01	CHELLALI ABDELGHANI	Travaux d'Aménagement des écoles Lot 01 : Travaux d'aménagement au niveau école MEFTAH Ahmed Lot 02 : Travaux d'aménagement au niveau école GUELAMINE Kouider Lot 03 : Travaux de la fourniture et pose de barraudage métallique au niveau écoles ARAF Abdelkader	/	/	/	87 Points	infructueux Offre unique qualifiée techniquement Offre unique qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission des marchés peut introduire un recours dans les dix (10) jours à partir de la parution du présent avis à l'article N° 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Aussi tous les soumissionnaires ont le droit de voir leur résultat d'évaluation de leur offre dans un délai de 03 jours à compter de la date de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431008108 19.06.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 10/2024

La Direction de l'Education de la Wilaya d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour

Acquisition des équipements scolaires au profit d'un Lycée type 1000 au niveau du site des 440 logements LPL commune EL BAYADH (cités d'habitat intégrées 2021). En Lot Séparés :

LOT N°01: EQUIPEMENT PEDAGOGIQUE

LOT N°02: EQUIPEMENT ADMINISTRATIF

LOT N°03: EQUIPEMENT L'AMPHITHÉÂTRE

LOT N°04: Equipement de protection anti-incendie

LOT N°05: Equipements De Climatization

Les fournisseurs qualifiés et intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent soumissionner sans invitation à retirer le cahier des charges, désapparaissant dans la présentation au BOMOP, à l'adresse suivante :

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'EL BAYADH

SERVICE « PROGRAMMATION ET SUIVI » Bureau construction et des équipements scolaires » (NIS 32001.11.01070)

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité. Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir : Seule les soumissionnaires détenant un registre de commerce d'import, de fabrication ou de vente en gros peuvent soumissionner.

Le dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature
- registre de commerce Electronique (Fabriquant ou grossiste ou import). Ayant code de l'activité suivant les lot demandé.
- une attestation de la caisse nationale des assurances sociales, certifiant qu'il est à jour de ses cotisations (cas-casnos)
- une copie de la carte d'immatriculation fiscale, attestant que le candidat a souscrit sa déclaration d'existence.
- un extrait des rôles apurés ou portant la mention (déclaration), certifié du receveur, que l'intéressé a obtenu des délais de paiement moins de trois mois
- Attestation de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés l'année concernée
- déclaration de probité. (Remplit et paraphée)
- Engagement délais d'exécution (pour chaque Lot)
- références bancaires (attestation de solvabilité bancaire)
- Engagement pour le service après-vente (pour Lot N°02-03-05)
- le statut de la société s'il s'agit d'une personne morale
- Moyen Matricule (Une copie de la carte grise ou récépissé au nom du fournisseur ou Acte de location)
- Moyen Humins (Une attestation individuelle d'affiliation pour les travailleurs délivrée par la Caisse de Sécurité Sociale depuis moins de trois mois.)
- Guide des Cataloges
- Bilans financiers des trois dernières années
- la liste des moyens humains dûment justifiés par une Déclaration annuelle des salaires (DAS) ou CASNOS pour le gérant.

Offre technique :

- La déclaration à souscrire (Remplit et paraphée)
- Une mémoire technique.
- Cahier de charge. (Remplit et paraphée porte à la dernière page mention manuscrite « lu et accepte »

Offre financière :

- Lettre de soumission singée et paraphée cas échéant avec un rabais (pour chaque Lot)
- Le bordereau des prix unitaires rempli daté et signé (bpu)
- Le détail quantitatif et estimatif rempli daté et signé (dqe)

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée, sous enveloppe cachetée anonyme portant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :/2024 »

« Intitulé »

Ces documents doivent être insérés dans une enveloppe renfermant trois enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre :

- La 1ère enveloppe doit contenir : le dossier de candidature
- La 2ème enveloppe doit contenir : l'offre technique
- La 3ème enveloppe doit contenir : l'offre financière

- Le délai de préparation des offres est fixé à Vingt et Un (21) jours, à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP.

- La date du jour du dépôt des offres correspond au dernier jour de la période de préparation des offres avant 14h00 et les plis sont ouverts le même jour à 14h00 au siège de la Direction de l'Education dans la Wilaya d'El-Bayadh.

- Le guide des Cataloges est joint au dossier de candidature.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois Mois et les jours de préparation des offres à compter de la 1ère parution

- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra - au siège de la direction de l'éducation de la wilaya d'el bayadh, et l'ouverture des plis est fixée le même jour à 14h00. Si ce jour coïncide un jour de repos légal il ce fera le lendemain.

Le directeur de l'éducation

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431008146 19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية معسكر
دائرة المحمدية
بلدية المحمدية
مصلحة التجهيز والاستثمار

رقم التعريف الجائز : 098.429.315.049.611

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° 33 / S.E.Q / 2024

Conformément aux dispositions des articles du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'A.P.C de Mohammadia, informe l'ensemble des soumissionnaires l'infructuosité d'un avis d'appel d'offre n° 30 /S.E./2024 en date 27/05/2024 concernant le projet suivant :

AMENAGEMENT STADE SCOLAIRE A MOHAMMADIA CENTRE

LOT02: LES VESTIAIRES ET TERRAIN DE BASKET -BALL ET VOLLEY -BALL

- inséré à travers les press nationaux.

- Déclare l'anfructuosité de l'opération. les soumissionnaire ne remplis pas les condition de l'article 03 du cahier de charge.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431008087 19.06.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DAIRA DE MOHAMMADIA

COMMUNE DE MOHAMMADIA

SERVICE D'EQUIPEMENT ET INVESTISSEMENT

NIF N°:098.429.315.049.611

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'UN MARCHÉ N° 33 / S.E. / 2024

-Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics - le président de l'APC de Mohammadia annonce à tous les soumissionnaire dans le cadre de 'avis d'appel d'offres ouverte avec exigence minimal

du projet :

AMENAGEMENT STADE SCOLAIRE A MOHAMMADIA CENTRE
RETEVEMENT SYNTHETIQUE DE LA PISTE D'ATHLETISME (04 COULOIRS)

- le président de l'A.P.C de Mohammadia déclare l'attribution provisoire du projet au société suivant:

N°	DESIGNATION DE L'OPERATION	ENTREPRISE RETENUE	ADRESSE	MONTANT EN TTC	DELAI EXECUTION	CHOIX DU L'ENTREPRISE
AMENAGEMENT STADE SCOLAIRE A MOHAMMADIA CENTRE						
01	RETEVEMENT SYNTHETIQUE DE LA PISTE D'ATHLETISME (04 COULOIRS)	EURL ENCORE	ALGER	21.374.423.00 DA	59 JOURS	accepté Offre Moins disant

- Les Soumissionnaires concernés par cette opération peuvent adresser leurs recours devant la commission des marchés compétente, dans un délais de 10 jours, à partir de l'apparition du présent avis d'attribution provisoire du marché sur la presse nationale, ceci en application du décret présidentiel n°15/247 en date du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431008088 19.06.2024

Le 25 juillet prochain 2ème séminaire national: réalité et perspectives»



« Le tourisme à Oran: réalité et perspectives » sera au centre des travaux de la deuxième édition du séminaire national devant avoir lieu, le 25 juillet à Oran, à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, a-t-on appris des organisateurs. Cette rencontre, devant être abritée par la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Belkacem", sera organisée par l'unité de recherche des Sciences humaines, des Etudes philosophiques, Sociales et Humaines, des Langues et de la Traduction de l'Université Oran-2 "Mohamed Benahmed", en collaboration

avec l'association touristique "Jil El Moustakbal" d'Oran, ainsi que les Directions du Tourisme et de l'artisanat et de la Culture et des arts. Les travaux de ce séminaire, devant voir la participation de 20 enseignants universitaires, tournent autour de quatre axes principaux, à savoir "La réalité actuelle du tourisme à Oran", "Le tourisme à Oran: histoire et réalité", "Perspectives du développement du tourisme à Oran", avec en prime la présentation d'un panorama général sur les atouts de compétitivité du tourisme dont dispose Oran, de même que le tourisme culturel et his-

torique de la ville, selon les organisateurs. Des ateliers de travail sur plusieurs thématiques seront tenus, à l'occasion de cette rencontre, tels que "L'amélioration de la qualité des prestations touristiques", "La promotion du tourisme et l'utilisation des réseaux sociaux", "Les solutions innovantes pour développer le tourisme" et "Les initiatives et les partenariats entre les secteurs public et privé", de même que le développement de nouveaux produits touristiques, à l'instar de l'écotourisme, le tourisme médical ou de soins, ainsi que le sport tourisme.

Commune de Boufatis

Plusieurs projets d'aménagement urbain

La commune de Boufatis (Oran) a bénéficié, dernièrement, de projets d'aménagement urbain et de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement pour une enveloppe financière de plus de 100 millions de dinars, a-t-on appris, dimanche, du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Berrached Rabie. Dans une déclaration à l'APS, Berrached a souligné que la commune de Boufatis a bénéficié, dernièrement, de plusieurs projets d'aménagement urbain financés par des sources de financement multiples touchant tous les groupements d'habitat, ce qui permet d'améliorer le cadre de vie de la population. L'agglomération secondaire ElGotni, qui est le deuxième groupement en termes de population après le centre de la commune, a bénéficié de plusieurs projets, dont l'extension du réseau d'assainissement avec un soutien financier de 10 millions de dinars. Un projet dont la première partie a été achevée et la seconde est actuellement en cours de réalisation, en attendant l'enregistrement d'une autre extension pour compléter le raccordement de tous les quartiers de l'agglomération à un réseau d'assainissement moderne, selon la même source. Selon le président de l'APC de Boufatis, cette agglomération a bénéficié d'un projet d'extension du réseau d'adduction d'eau potable pour un budget de 4 millions de dinars, achevé récem-

ment, en sus des travaux d'aménagement et de revêtement des axes routiers principaux. Concernant le village de Slatna, une large opération d'aménagement (19 millions de DA) a été inscrite et sera lancée, prochainement, portant sur l'aménagement urbain (8 millions de DA), le renouvellement du réseau d'AEP pour le même montant et l'éclairage public (3 millions de DA). Selon M. Berrached, le centre de la commune de Boufatis s'est vu attribuer un montant de 30 millions de DA pour la réalisation de projets, qui démarrent prochainement, notamment l'aménagement de son entrée du côté de la commune d'Oued Tlelat, le renouvellement de l'éclairage public, des trottoirs et de certaines places publiques, en plus de l'aménagement extérieur du quartier 50+50 logements. Le projet de réhabilitation du stade municipal

Nehari Hakim sera lancé, prochainement, avec une enveloppe financière de 25 millions de DA, et un projet de réhabilitation de cinq stades de proximité répartis entre le centre de la commune et les villages de Gotni, Slatna, El Aouameur (11 millions de DA), en attendant l'attribution d'un montant du budget communal au titre de l'année 2024 pour l'aménagement de certaines aires de jeu destinées aux enfants. L'agglomération secondaire Moulay Smaïl, classé en tant que zone d'ombre, a bénéficié d'une large opération de développement, portant sur l'aménagement d'une salle de soins, la réalisation et l'équipement de quatre classes d'extension, le revêtement des chaussées, la réalisation de réseaux d'AEP et d'assainissement, ce qui a contribué à améliorer les conditions de vie de la population de la région.

Route nationale N°04

Un dépôt ravagé pas un incendie

Ce week-end, la localité Hai El Amel, dépendant de la daïra d'Es-Sénia, a été le cadre d'un important incendie qui a attiré une foule très nombreuse de curieux. Selon une source officielle, l'incendie en question s'est déclaré au niveau d'un dépôt de matériel électroménager. Toujours selon la même source, la propagation rapide des flammes aurait été derrière d'importantes pertes de produits électroménagers qui se trouvaient à l'intérieur du dépôt. Les pertes n'ont pas été évaluées, mais selon la situation sur le terrain, les dégâts seraient très importants et les pertes se chiffraient par millions. Alertés, les hommes du feu sont arrivés sur les lieux, avec 10 camions incendies et 02 ambulances. Les causes de cet incendie restent pour l'heure inconnues. Une enquête a été ouverte. **A.Kader**

Quand la viande de mouton abattu fait l'affaire Des prix certes libres mais exagérés

Trop chers ont été les prix du mouton de l'Aid-Al-Adha en ce sens que des millions d'Algériens s'en sont privé tellement ils étaient hors de leur portée. Le sacrifice du mouton a obligé bon nombre de familles oranaises à faire exception à la règle et à se cloîtrer chez elles, une nouvelle fois, faute de pouvoir accomplir ce rituel sacré. A une semaine du l'Aid-Al-Adha, les familles se sont empressées d'acheter de la viande de mouton abattu à de prix plus ou moins accessibles, c'est selon la capacité du portemonnaie. Les principaux points de vente ou marchés à bestiaux, d'habitude festifs et grouillant de monde et de demandeurs, ont dû déchanter en raison de la réticence manifeste des acheteurs devant les prix pratiqués, ce qui a contraint un nombre incalculable d'entre eux à rebrousser chemin, cherchant par ailleurs l'espoir de dénicher de la viande de mouton abattu dont la demande a été croissante cet Aid-Al-Adha. La célébration de la fête sacrée restera en travers la gorge de beaucoup de ménages qui n'ont pu accomplir le sacrifice ni même se procurer de la viande pour leurs enfants tant la mercuriale a été infernale. Les prix fixés à tout venant par les maquignons ont dissuadé les potentiels acheteurs faute de contrôle des prix rigoureux sur les marges de bénéfice engrangé qui selon le constat, fait au niveau de certains points de vente, a dépassé les 40.000.DA la tête d'un mouton vendu à 120.000 DA sachant que son prix réel ne devait pas plafonner au dessus de 80.000 DA. C'est alors que ressurgit au grand jour la fameuse et non moins délicate question relative au contrôle des prix qui même étant libres sur le marché comme le dicte l'offre et la demande, ne devraient pas être pour autant exagérés. **B.Habib**

Université «Mohamed-Boudiaf» - Groupe industriel Legrand Electric Algérie Renforcer le partenariat en matière de formation



Une convention de partenariat a été signée entre l'université des sciences et de technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et le groupe industriel Legrand Electric Algérie, en vue de renforcer le partenariat en matière de formation et de recherche scientifique, a-t-on appris, mardi, auprès de l'université. La convention, signée lundi par le recteur de l'USTO-MB, le Pr Hamou Ahmed, et le Directeur général du groupe Legrand Electric Algérie, Denis Marange, vise à assurer des formations au profit des étudiants et à renforcer et valoriser les activités pédagogiques et de recherche. Pour ce qui est des formations au profit des étudiants, celles-ci seront nombreuses et se dérouleront pendant une semaine. Elles seront sanctionnées par des attestations, a indiqué la même source, ajoutant que les stages pratiques, pour les mémoires de fin d'études des étudiants de Master et d'ingénieur seront assurés au niveau du groupe Legrand Electric Algérie. Dans le domaine de la recherche, il sera question du lancement de Projets nationaux de recherche (PNR) dans le domaine de la sécurité énergétique et du lancement d'«équipes de recherche mixtes», sachant que l'équipe de recherche mixte est «l'entité organisationnelle de base, qui permet la mise en œuvre de projets de recherche et de développement», a-t-on fait savoir.

Naâma

Vers la collecte d'environ 3.000 peaux de moutons du sacrifice

La commission de wilaya chargée du suivi et de la préparation de la campagne de collecte des peaux en vue de leur valorisation mise sur la collecte de quelque 3.000 peaux de moutons sacrifiés le jour de l'Aïd El Adha. Le président de la commission, Benaatou Nadjib, a indiqué jeudi, lors d'une rencontre de préparation de cette campagne, qui a été précédée par une large opération de sensibilisation à travers toutes les communes de la wilaya, que "toutes les mesures ont été prises pour atteindre les résultats escomptés de cette opération pour l'année 2024 et qui sera matérialisée par la collecte de près de 3.000 peaux de moutons sacrifiés, destinées aux tanneries de la wilaya". La commission, qui est élargie aux directions de l'industrie, des services agricoles, de l'environnement, des affaires religieuses et des wakfs et des entreprises de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique, a mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains pour cette opération, pour assurer le transport et la collecte des peaux recyclables et la récupération de cette matière première qui sera destinée aux entreprises publiques et privées du domaine de la tannerie, selon la même source. Pour sa part, l'inspecteur vétérinaire en chef, Sedrini Mohamed Amine, a affirmé que 20 vétérinaires ont été mobilisés pour assurer la surveillance sanitaire des moutons de l'Aïd au niveau des points de vente et des abattoirs agréés aux fins d'abattage, en plus de prendre toutes les mesures de prévention concernant la maladie du kyste hydatique.

Tissemsilt

Les Aïd se suivent et se ressemblent

«Chassez le naturel, il revient au galop», dit l'adage, tant il est vrai que l'immense vacuité qui s'installe dans nos quartiers le premier jour des fêtes religieuses, est devenue une seconde nature !» C'est par cette remarque désabusée qu'un citoyen a commenté pour nous, hier, l'atmosphère de l'Aïd El-Adha à Tissemsilt et qui n'a pas dérogé à cette fâcheuse habitude que les autorités ont voulu combattre, en sommant les commerçants à ouvrir pendant cette journée. Si pendant la matinée et tout de suite après la grande prière de l'Aïd, tout le monde était occupé par le rituel du sacrifice, les rideaux étaient baissés et cadenassés pendant que les rues étaient pratiquement vides, la situation paraissait normale. Mais après la prière, lorsque les gens ont commencé à bouger, l'absence totale de toute activité commerciale, ou de service, persistait. Aussi, afin de vérifier si la décision des autorités, prise la veille, pour instaurer une permanence dans l'approvisionnement des populations en produits et services de première nécessité, nous sommes partis en tournée dans deux quartiers populaires, ceux de 119 logements et El Merdja et nous avons rencontré sur notre chemin des familles qui cherchaient désespérément un taxi ou un moyen de transport pour les conduire chez les leurs, pour la visite traditionnelle et conviviale de l'Aïd. Les taxis de service et même ceux de la fraude étaient très rares. Et si, par chance, on en trouvait un, on est tout de suite choqué par les prix pratiqués lesquels ont été multipliés par deux. «d'El Merdja à la Cité des 320 logements», le taxieur clandestin exige 100 DA pour la course au lieu de 50 DA en temps normal. N'ayant pas le choix, les citoyens ont été pliés à son diktat. Sur un autre plan, dans l'un ou l'autre quartier, à part un ou deux cafés qui étaient occupés essentiellement par des jeunes, tout est demeuré fermé.

Abad Meghit

Visite du ministre de l'Intérieur à Sidi Bel-Abbès

Merad salue les efforts des responsables pour le bien-être des citoyens

Par Mohamed Nouar

Accompagné d'une importante délégation dont le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, a effectué, ce dernier jeudi, une visite de terrain à Sidi Bel-Abbès où il a procédé à l'inauguration et à l'inspection d'un certain nombre de projets de développement, liés au cadre de vie dont l'approvisionnement de la population en eau potable et l'investissement. En marge de la visite, lors d'une conférence de presse, le représentant du gouvernement n'a pas manqué de signaler que «la wilaya de Sidi Bel-Abbès qui se caractérise par une situation géographique stratégique, à savoir entourée de sept grandes wilayas, possède des capacités et des richesses importantes qui doivent être exploitées dans la mise en œuvre de projets d'investissement notamment dans les zones reculées». Il a appelé, dans ce contexte, à «multiplier les efforts pour permettre aux communes d'exploiter leurs richesses existantes afin de pouvoir répondre aux aspirations de la population». Accompagné du premier responsable de l'exécutif, du P/APW et des autorités locales, le ministre de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire a fait une halte au niveau de l'école d'agriculture, avant de se rendre au niveau de la daïra de Ben Badis où il a inauguré officiellement le siège de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) et le centre multitâche des douanes algériennes. Le responsable de l'intérieur et des collectivités locales s'est rendu par la suite dans la daïra de Sidi Ali Ben Youb où il a inspecté les travaux de réalisation d'une mini zone d'activités dans la commune de Tabia et assisté à une présentation sur le programme de création de mini zones d'activités au niveau des communes de Tabia, Belarbi, Tilmouni, Hassi Dahou et au vil-



lage de Bouaïche et ce, accompagné du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, avant de se rendre par la suite au niveau de l'exploitation agricole « les frères Lacheb » étalée sur une superficie de 1.260 ha avec un nombre de plans estimé à 1.684.600.

De retour au chef-lieu de wilaya, le ministre qui a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'Assemblée populaire de wilaya de Sidi Bel-Abbès, étalé sur une superficie de 2.200 M2 pour une enveloppe estimée à 190.000.000,00 DA, a salué «les réalisations et les efforts déployés par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le respect des 54 engagements qu'il a pris, depuis son arrivée au pouvoir». Le ministre n'a pas omis de souligner, lors de son discours devant les élus de l'APW, que «le Président de la République connaît bien les exigences du citoyen dans toutes les régions du pays et ne ménage aucun effort pour y répondre, à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour fournir tout ce dont aspire le citoyen, notamment dans les zones d'ombre». A Tilmouni, relevant de la daïra de Mostefa Ben Brahim, le ministre a procédé à la mise en service d'une installation du secteur des Ressources en eau dont l'objectif de transférer un volume de 30.000M3/jour

d'eau à partir du réservoir de 50.000M3 Araaba (SDEM de la Mactaa+Système MAO) vers les localités de la zone Nord-Est de la wilaya pour une consolidation de cette zone à travers l'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable de la population de la zone Nord-Est de la wilaya. Au chef-lieu de la wilaya, au niveau de la zone industrielle, le responsable de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, a inspecté l'opération de numérisation du service des archives de la wilaya et a assisté à une présentation sur les travaux d'extension de la zone industrielle, avant de remettre à trois opérateurs économiques des contrats d'investissements générateurs de pas moins de 117 postes d'emploi avant de se rendre à la salle d'archives de la wilaya où il a inspecté l'opération de numérisation du service des archives.

Au niveau de la salle de conférences du siège de la wilaya, le représentant du gouvernement a tenu une réunion avec les cadres, les élus et les représentants de la société civile de la wilaya où il a salué le rôle de la société civile et les efforts déployés par les différents responsables qui ont permis à la wilaya de Sidi Bel-Abbès de renaitre de ses cendres afin de jouer, tant au niveau régional que national, son rôle de wilaya pilote qu'elle avait.

Traitement des eaux usées

La réalisation d'une station à Adrar, un projet multidimensionnel

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, lundi depuis Adrar, que le projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées dans les communes d'Adrar et de Timi portait des dimensions environnementales, sanitaires, économiques et sociales. Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Adrar, M. Derbal a inspecté des projets relevant de l'Office national de l'assainissement (ONA) y compris un chantier de réalisation d'une station de traitement des eaux usées sur une superficie de 7 hectares par une entreprise de réalisation nationale pour une enveloppe dépassant les 2,4 mds da, et dont le taux d'avancement des travaux a atteint un niveau très avancé. M. Derbal a aussi inspecté un projet de réalisation d'un exécu-

toire de transfert hors des ksour de Koussam et Bouzane dans la commune de Timi, réalisé par l'ONA d'Adrar. A ce propos, le ministre a mis en avant le défi relevé par une entreprise nationale pour la réalisation de ce projet important, appelant à la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la formation en la matière, tout en insistant sur l'importance de voir les compétences algériennes ayant contribué à sa réalisation rejoindre l'ONA pour gérer la station après son entrée en exploitation, dans l'objectif de bénéficier de leur expérience en la matière.

Le même responsable a ajouté que ce projet, qui devrait être réceptionné au mois de novembre de cette année, contribuera à préserver l'environnement et la santé publique en évitant

les maladies d'origine hydrique, en sus de protéger les nappes phréatiques de la région contre la pollution, saluant l'initiative des autorités locales à allouer une enveloppe financière pour élaborer une étude technique sur la valorisation de l'exploitation des eaux traitées produites par la station dans le domaine agricole. Au niveau de la zone industrielle du chef-lieu de la wilaya, le ministre a également supervisé la pose de la première pierre pour la construction d'un château d'eau d'une capacité de 2.000 m3, outre la mise en service d'un puits profond dans la nouvelle ville de Sidi Mohamed Belkebir, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, ayant pour objectif de renforcer le réseau de distribution d'eau potable dans les quartiers de l'ouest de la ville d'Adrar.

Bordj Bou Arreridj

Les projets sectoriels renforceront la dynamique économique

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a souligné, jeudi à Bordj Bou Arreridj, l'impact considérable des projets sectoriels dont a bénéficié la wilaya. Des projets, a-t-il dit, qui "faciliteront les déplacements des citoyens, consolideront la dynamique économique de la région, et renforceront l'attractivité de la wilaya en matière d'investissements, et créeront de l'emploi". Le ministre a également déclaré, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection à Bordj Bou Arreridj, aux côtés du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Youcef Cherfa, qu'il était aujourd'hui "nécessaire de travailler au renforcement du réseau routier de la wilaya, devenue un pôle industriel et agricole par excellence, à travers des investissements dans les infrastructures de base qui permettront d'améliorer la circulation entre les routes nationales à hauteur des différentes entrées de la ville de Bordj Bou Arreridj, tout en la reliant à l'autoroute est-ouest". M. Rekhroukh a également évoqué les retombées positives de ces investissements, y

compris dans les wilayas voisines, du fait de la facilitation de la circulation des voyageurs et des marchandises. Il a souligné, d'autre part, que les différents projets structurants lancés, ou devant l'être prochainement à l'échelle nationale visent à moderniser les autoroutes et les routes nationales, à éliminer les points noirs et à faciliter la circulation sur de nombreux tronçons du réseau routier, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment l'engagement n 15 relatif au lancement de grands projets structurants pour renforcer le réseau ferroviaire national et les autoroutes, au service de la mobilité et du développement social et économique. Il a également évoqué l'engagement n 32 du chef de l'Etat, lié à la recherche d'une solution définitive, par des moyens appropriés, aux problèmes de congestion du trafic dans les grandes villes, et la prise en charge effective des problèmes liés au réseau routier et à son entretien, ainsi que la facilité de circulation afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de faire progresser

le développement économique et social. Au cours de sa visite aux côtés du ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Rekhroukh a supervisé la mise en service de tronçons routiers qui permettront de relier la wilaya de M'sila à l'autoroute est-ouest, via le territoire de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, à l'image du doublement de la route nationale (RN) n 60, sur une distance de 20 km entre la commune d'El Mehir et les limites de la wilaya de M'sila, et du doublement de la RN 5 sur un linéaire de 8,5 km. Il a également donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de plusieurs projets de voies de contournement dans plusieurs zones de la wilaya, tels que les doublements des voies de contournement de la ville d'El Mehir sur 2,6 km, de la ville d'El Achir sur 6 km, de la ville de Hasnaoua sur 10 km, en plus du doublement de la RN 45 reliant les wilayas de Bordj Bou Arreridj et M'sila dont sa section faisant la jonction entre les communes d'El Hammadia et d'El Euch, ainsi que les travaux d'aménagement de la RN 76 en direction de la commune de Bordj Zemmoura.

Premier jour de l'Aïd El-Adha à Batna

Plus de 15.000 peaux de moutons collectées

Plus de 15.031 peaux de moutons sacrifiés ont été collectées, le premier jour de l'Aïd El-Adha par l'unité de Batna de l'Algérienne des cuirs et dérivés (ACED), a appris l'APS, lundi, du responsable du service commercial de l'unité, Abdelkrim Yahiaoui, et du directeur de l'Industrie, Djelloul Menasri. M. Yahiaoui a précisé que cette quantité a été collectée dans plusieurs communes de la wilaya de Batna, telles que Menaa, d'Inoughissen et de Tazoult, entre 10 h 30 et 19h00. Cela constitue, selon lui, un résultat "très positif" d'autant que l'opération se poursuit dans plusieurs autres wilayas de l'Est du pays dont Biskra, Khenchela, Tébessa, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Annaba et Ouled Djellal, ce qui augmentera "significativement" les quantités de peaux devant être réceptionnées par l'unité de l'ACED. La réception et le tri des peaux sont confiés à 44 travailleurs de l'unité ACED de Batna qui activent du lever au coucher du soleil afin de traiter "rapidement et instantanément" les peaux, car s'agissant d'une matière fragile et très sensible qui nécessite un traitement dans un délai n'excédant pas 48 heures. Selon le directeur de wilaya de l'Industrie, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite du processus de collecte des peaux de moutons sacrifiés, notamment, des camions provenant de certaines entreprises publiques qui assureront le transport du produit "du matin de l'Aïd jusqu'à la fin de l'opération". Le même responsable a ajouté qu'un "travail de coordination" est en cours avec les wilayas voisines qui transféreront les peaux collectées vers l'ACED de Batna, située dans



une "wilaya pilote" en matière de collecte de peaux, et où une dernière opération de "sélection" sera effectuée, les peaux inexploitablees devant être enfouies. Il existe en tout, a ajouté la même source, trois lieux de collecte de peaux dans la wilaya de Batna, en l'occurrence l'unité de production de chaussures de N'gaous et les tanneries de Barika et d'Ain Djasser, en plus de l'unité ACED de Batna qui reçoit toutes les quantités collectées localement et dans un certain nombre de wilayas de l'Est du pays. M. Menasri a également fait savoir qu'une nouvelle mesure a été introduite, cette année, consistant à creuser des fosses au sein du Centre d'enfouissement technique de la zone d'El Biar (commune d'Oued Chaâba) afin d'y enterrer les peaux inexploitablees en les recouvrant de chaux et éviter, ainsi, l'émission d'odeurs désagréables. Le même responsable a encore affirmé que l'opération de collecte se poursuit dans de bonnes conditions, permettant, selon les premières données recueillies, d'escompter la récupération d'un nombre de peaux plus important que celui des années précé-

dent. Il a également indiqué que des citoyens se sont spontanément intégrés dans le processus, prenant l'initiative de transférer des peaux par leurs propres moyens vers le siège de l'ACED de Batna pour contribuer à leur rapide prise en charge. Selon le directeur de wilaya de l'Industrie et le responsable du service commercial de l'unité, l'opération a été précédée d'une "initiative de sensibilisation à grande échelle", visant les citoyens, à la préservation des peaux d'animaux sacrifiés en vue de les exploiter industriellement, pour servir l'économie nationale. Il convient de noter que l'unité de l'ACED de Batna s'est transformée en véritable "ruche" où les travailleurs et les superviseurs de l'entreprise s'activent, sans discontinuer, à la réception et au tri, et ce, malgré les obligations liées aux fêtes de l'Aïd et la chaleur de ces derniers jours. Selon plusieurs travailleurs approchés par l'APS, il s'agit d'une "course contre la montre", car le challenge consiste à traiter quotidiennement le plus grand nombre possible de pièces par jour de sorte à rentabiliser au maximum l'opération.

Sétif

53 vétérinaires mobilisés pour la surveillance de l'état des moutons

Plus de 53 vétérinaires ont été mobilisés dans la wilaya de Sétif pour surveiller l'état des moutons devant être sacrifiés le jour de l'Aïd El-Adha, a appris l'APS, jeudi, de l'inspecteur vétérinaire par intérim, Abdelouahab Boussafel. Sur ce nombre, 23 vétérinaires assureront le contrôle vétérinaire du bétail à travers des abattoirs communaux et privés répartis sur tout le territoire de la wilaya de Sétif pour assurer une surveillance vétérinaire et veiller aux conditions d'hygiène au cours de l'abattage, a précisé ce responsable. "Un ou deux vétérinaires seront affectés à chacun des abattoirs en fonction de la densité de population de chaque région et du nombre de bêtes à immoler", a-t-il fait savoir. Les trente (30) autres vétérinaires superviseront le travail des équipes mobiles de surveillance dans les quartiers et les groupements d'habitation où la densité de la population est importante, notamment dans les villes de Sétif et d'El Eulma (est de Sétif) pour le suivi et le contrôle de l'opération de sacrifice, a encore fait savoir M. Boussafel. Par ailleurs, dans le but d'informer les citoyens des dangers que représentent le kyste hydatique et certaines maladies pouvant affecter les animaux, mettant ainsi en danger la vie des consommateurs, les autorités compétentes organiseront des opérations de sensibilisation tout au long des jours de l'Aïd El-Adha. Ces opérations qui permettront aux citoyens d'être informés des dangers pouvant nuire à leur santé, seront également mises à profit pour les sensibiliser à l'importance de participer à la campagne nationale de récupération des peaux des moutons après l'immolation, tout en leur expliquant les méthodes de dépouillement à même de préserver l'intégrité des peaux. Au total, 53 points de vente de moutons de l'Aïd ont été désignés dans la wilaya de Sétif, et répartis sur 52 communes du nord et du sud de Sétif, telles que Sétif (2 points de vente), Ain Oulmène (2), Guidjel (2), Hammam Sokhna (1), Bir El Arch (1), Djemila (1), Ain Azel (1) et Tachouda (1), selon la direction de wilaya des services agricoles.

M'sila Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la falsification de documents

Les éléments de la sûreté de daira de Bou Saâda, relevant de la sûreté de wilaya de M'sila, ont mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de 3 personnes, spécialisé dans la falsification de documents officiels et administratifs, selon un communiqué publié jeudi par la cellule de communication de ce corps constitué. Le document précise que l'opération a été déclenchée après la découverte par les policiers de faux documents officiels portant des cachets contrefaits censés provenir d'administrations publiques et d'entreprises privées. L'enquête aussitôt diligentée, sous l'égide des autorités judiciaires, a permis d'identifier et d'interpeller 03 individus, et de saisir 100 cachets humides contrefaits, un lot de documents falsifiés, des supports automatiques et des accessoires utilisés pour la fabrication de faux cachets, en plus de sommes d'argent provenant de ces activités criminelles, souligne le même communiqué. Les suspects arrêtés ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 01 هكتار و04
سنتييار قسم 53 مجموعة ملكية 59. السعر
الإفتتاحي: سبعمائة وعشرون ألف و اثنان دينار
جزائري و سبعة سنتيم (720.002,7 دج) بعد
انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 69 ار و92 سنتييار
قسم 53 مجموعة ملكية 19. السعر الإفتتاحي :
السعر الإفتتاحي : خمسمائة و ثلاثة الف واربعمائة
واربعة وعشرون دينار جزائري (503.424.00 دج)
بعد انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط
يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة
اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 00 هكتار و 51 ار
و53 سنتييار قسم 53 مجموعة ملكية 53. السعر
الإفتتاحي : السعر الإفتتاحي : ثلاثمائة وواحد و
سبعون ألف و ستة عشر دينار جزائري (371.016 دج)
بعد انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط
يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة
اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 00 هكتار و 81 ار
و14 سنتييار قسم 53 مجموعة ملكية 06. السعر
الإفتتاحي : خمسمائة واربعة وثمانون ألف و مائتان
و ثمانية دينار جزائري (584.208 دج) بعد انقاص
العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال
بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة
ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 01 هكتار و33 ار
و90 سنتييار قسم 53 مجموعة ملكية 42. السعر
الإفتتاحي: مليونين و اربعمائة وعشرة ألف و
مائتان دينار جزائري (2.410.200.00 دج) بعد
انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم المؤرخ في 2017/05/02 فهرس
رقم 17/00638 الصادر عن المحكمة الادارية
بمستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
2018/02/06 تحت رقم 2018/33. تعلن الأستاذة
الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي
علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة
2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي
البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه: التعيين محل
تجاري كان بسيدي علي مساحته الاجمالية 42م²
الحامل لقسم 98 مجموعة ملكية 36. السعر
الإفتتاحي : مليون وثمانمائة وثمانون ألف دينار
جزائري (1.680.000.00 دج) حسب الخبرة
المنجزة من طرف الخبير الأستاذ بوهني عبد الله
المودعة بأمانة ضبط المحكمة سيدي علي بتاريخ
2024/02/11 فهرس رقم 2024/66.
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الأذن الصادر عن السيد رئيس قسم
شؤون الأسرة بمحكمة سيدي علي بتاريخ
2022/06/29 تحت رقم الترتيب 22/00245. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/07/01 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام
قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه: التعيين:
قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار اولاد
بوزيان بلدية سيدي علي ولاية مستغانم مساحتها
02 ار 02 سنتييار مقيدة تحت مراجع المسح قسم 02
مجموعة ملكية 957. السعر الإفتتاحي : مليون
و مائتين و عشرة الف دينار جزائري
2210000.00 دج جزائري حسب تقرير الخبرة
المنجزة من طرف الخبير ابن عبد الواد مصطفى
كمال المودعة لدى كتابة ضبط محكمة سيدي علي
بتاريخ 2023/07/06 فهرس رقم 2023/210.
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 01 هكتار و 81 ار
و43 سنتييار قسم 52 مجموعة ملكية 98. السعر
الإفتتاحي : مليون و ثلاثمائة و ستة ألف و مائتان و
سنة و تسعون دينار جزائري (1.306.296.00 دج)
بعد انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

Bouguirat - Mostagnaem
0661 78 30 05
agencesficifa@gmail.com

SFICIFA VOYAGE
discover the world

مخارم

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 03 هكتار و 31 ار
و50 سنتييار قسم 52 مجموعة ملكية 37. السعر
الإفتتاحي : مليونين و ثلاثمائة و خمسة و ثمانون
الف دينار جزائري (2.385.000.00 دج) بعد
انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 11 هكتار و 90 ار
و90 سنتييار قسم 52 مجموعة ملكية 105. السعر
الإفتتاحي : مليونين و مائة و اثنان و اربعون ألف
و مائة و ثمانية و تسعون دينار جزائري
(2.142.198.00 دج) بعد انقاص العشر. للإطلاع
على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحاضرة
القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسائيا وهران
05 شارع باهي أعمار
إعلان عن نقل ملكية قاعدة تجارية
غير مقيد بالسجل التجاري
النشرة 02
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور اعلاه
بتاريخ 2024/05/27، والذي سيسجل في
أوانه انتقلت ملكية قاعدة تجارية كائنة
ببلقايد المجمع السكني 1430 يحمل رقم 02
مسكن عمارة رقم D/2 القطعة رقم 08 بنر
الجبر وهران الى ورثة المرحوم مشهود
أحمد وهم السيدة منصور فاطيمة - السيد
مشهود الهواري، السيدة مشهود فتيحة
الساكين ب بقطعة 04 - 1400 مسكن
كنستال وهران، بتقويم قدره:
1.500.000.00 د.ج.
الموثق
19.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناء على الحكم الصادر عن القسم العقاري لدى
محكمة سيدي علي بتاريخ 2022/04/04 تحت رقم
الفهرس 22/00589 والممهور بالصيغة التنفيذية
رقم 23/17 والمورخة في 2023/01/08. تعلن
الأستاذة الوالي زهرة محاضرة قضائية لدى محكمة
سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك
الجلسة 2024/06/24 بمحكمة سيدي علي وذلك
أمام قاضي البيوع العقاري للعقار الآتي تعيينه:
التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي الكائنة بدوار
اولاد بلقايد سيدي علي مساحتها 04 هكتار و 39 ار
و37 سنتييار قسم 52 مجموعة ملكية 97. السعر
الإفتتاحي : ثلاثة مليون و مائة و ثلاثمائة وستون ألف
واثنان و ثلاثون دينار جزائري (3.163.032 دج)
بعد انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة اعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
19.06.2024

Les Verts connaîtront leurs adversaires des éliminatoires de la CAN-2025 dans 15 jours

L'Algérie, logiquement tête de série

Par Rachid B.

Relancé dans la course au Mondial 2026 grâce à sa victoire à Kampala, dans le fief attiré de l'Ouganda de Paul Put, la sélection nationale referme pour neuf mois la parenthèse des éliminatoires du tournoi planétaire de la FIFA en siégeant à la première place du groupe G. En attendant, en effet, mars 2024 et la fenêtre internationale qui verra se disputer les 5ème et 6ème journées de cette course à l'édition 2026, Vladimir Petkovic aura toute la latitude de redessiner les contours de son groupe en profitant de la programmation des éliminatoires de la prochaine CAN. Dans un communiqué paru sur portail électronique, la Confédération africaine de football a, d'ailleurs, annoncé en fin de semaine dernière le lieu et la date de la tenue du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies,

Maroc 2025. L'évènement, qui sera retransmis en direct sur tout le continent se déroulera, ainsi, le jeudi 4 juillet prochain, à Johannesburg en Afrique du Sud, plus précisément dans les studios de SuperSport à 14h30 heure locale (12h30 GMT). Pour information et selon les règlements en vigueur, 48 nations, dont les quatre vainqueurs du tour préliminaire (Tchad, Eswatini, Liberia et Soudan du Sud), seront réparties en 12 groupes de quatre équipes. Championne d'Afrique en titre, la Côte d'Ivoire, figure en tête de liste des nations confirmées pour ce tirage au sort, tout comme l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, le Congo, la République démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Eswatini et l'Éthiopie. Le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, la Libye, Madagas-

car, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Mozambique et la Namibie feront aussi partie de ce tirage au sort. Les autres pays engagés sont le Niger, le Nigeria, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Le coup d'envoi des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies, Maroc 2025 est prévu pour septembre 2024. Seules 23 équipes seront qualifiées pour la CAN 2025. Ces nations rejoindront le Maroc, qui est d'ores et déjà qualifié en tant que pays hôte. A noter que des légendes de la CAF, des représentants des équipes participantes, des membres du Comité local d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Maroc 2025, entre autres, seront présents comme l'a confirmé l'institution présidée par Patrice Motsepe.

Ligue 1 Mobilis

Le MC Alger reçoit le bouclier de champion d'Algérie 2023-2024



Le MC Alger, a reçu vendredi le bouclier de champion d'Algérie de la Ligue 1 Mobilis de football 2023-2024, à l'issue du match face au MCO (3-2), disputé au stade Nelson-Mandela de Baraki, comptant pour la 30e et dernière journée de la compétition. Le capitaine de la formation algéroise, Ayoub Abdellaoui, a reçu le bouclier des mains du président de la FAF Walid Sadi, au cours d'une cérémonie organisée à l'issue de la rencontre. Le MCA a réalisé une saison pleine (19 victoires, 8 nuls, et 3 défaites), parvenant à s'installer dans le fauteuil de leader depuis pratiquement le début de l'exercice pour ne plus le quitter. Les statistiques confirment la domination du club algérois cette saison, terminant meilleure attaque avec 55 buts et meilleure défense avec 20 buts encaissés (ex aequo avec le CRB). La direction du "Doyen" a tenu à inviter plusieurs anciens joueurs du club, toutes générations confondues, pour assister à ce dernier match de la saison, et à la cérémonie de remise du bouclier. Le virevoltant ailier mouloudéen Youcef Belaïli a terminé meilleur buteur de la saison, en com-

pagnie d'Ismaïl Belkacemi (USMA), avec 14 buts chacun, et meilleur passeur du championnat. Le Mouloudia renoue avec le titre de champion, après 14 ans de disette. La dernière consécration du club algérois remontait à 2010. Le MCA vise désormais le doublé, puisqu'il est qualifié pour la finale de la 57e Coupe d'Algérie face au CRB, dans un choc inédit. Tableau d'honneur de la saison: - Un 8e titre de champion pour le MCA, qualifié pour la Ligue des champions

d'Afrique - Le CRB, vice-champion, qualifié pour la Ligue des champions d'Afrique - Le CSC, 3ème au classement final, qualifié pour la Coupe de la Confédération africaine de la CAF - L'USMA, quatrième au classement final, qualifiée pour la Coupe de la Confédération africaine de la CAF - L'ES Ben Aknoun et l'US Souf reléguées en Ligue 2 amateur - L'Olympique Akbou et l'ESM accèdent en Ligue 1 Mobilis

Coupe d'Algérie 2024 de Basketball

L'USM Alger rejoint le WO Boufarik en finale

Le second billet de la finale de la Coupe d'Algérie de basketball 2024 est revenu à l'USM Alger. Les Rouge et Noir ont passé avec succès les demi-finales après avoir disposé du NA Hussein Dey (59-41), vendredi à la salle OMS de Rouiba. Ainsi, les Usmistes rencontreront en finale le WO Boufarik qui s'est qualifié, jeudi, au détriment du TRA Draria (67-59). Pour cette grande finale, les passionnés de la balle au panier auront droit à un remake de la finale de 1996, remportée par les Boufarikoïses (71-69). Ainsi, les gars de Soutara, qui vont disputer leur 3e finale de Dame Coupe, se présenteront dans la peau de l'outsider et auront à cœur de prendre leur revanche pour glaner leur premier titre dans l'épreuve populaire. De son côté, le Widad, double tenant du titre, va disputer sa 3e finale consécutive. Incontestablement, les camarades de Merahi seront les grands favoris de cette affiche afin d'aller chercher un 3e trophée de suite, le 10e de l'histoire de la formation phare de la Mitidja.

Championnats d'Afrique 2024 d'athlétisme

Les Algériens à pied d'œuvre à Douala

La sélection nationale d'athlétisme, composée de 21 athlètes (16 messieurs et 5 dames), est à Douala (Cameroun), depuis dimanche, afin de prendre part à la 23e édition des Championnats d'Afrique prévue les 21 et 22 juin courant. Si la majorité des athlètes algériens ont fait le déplacement pour défendre les couleurs nationales dans les différentes spécialités, les spécialistes du 800m vont manquer ce rendez-vous. En effet, le trio Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned prépare les Jeux olympiques de Paris en participant à différents meetings en Europe. D'ailleurs, Gouaned s'est illustré dimanche soir en remportant la finale B du 800m du Meeting international Troyes-Aube (France), avec un chrono de 1'44"67. En revanche, le triple sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki, également qualifié pour les JO 2024, a fait le déplacement, tout comme le décathlonien Larbi Bourrada, les hurdlers Amine Bouanani (110m/haies) et Abdelmalik Lahoulou (400m/haies), le demi-fondiste Oussama Cherrad (1500m), ainsi que les lanceuses Zahra Tatar et Zouina Bouzebra (lancer du marteau). Voici la liste des athlètes algériens engagés dans ces Championnats d'Afrique :

Dames : Darine Hadil Rezik (hauteur), Zahra Tatar (marteau), Melissa Touloum (marche), Zouina Bouzebra (Marteau et Souad Azzi (marche).

Messieurs : Oussama Cherrad (1500m), Larbi Bourrada (décathlon), Oussama Khennoussi (disque), Saïd Ameri (5000m), Louaï Lamraoui (longueur), Amine Bouanani (110m/haies), Hichem Bouchicha (3000m), Billel Tabti (3000m), Amar Mehdi Rouana (perche), Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), Abdelmalik Lahoulou (400m/haies), Abdenour Bendjemaâ (400m), Aymen Bensaha (marche), Ismaïl Benhammouda (marche), Chérif Boudoumi (décathlon) et Mohamed Benyettou (10.000m).

Meeting international de Troyes-Aube (800m)

Victoire de l'Algérien Mohamed Ali Gouaned



Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a remporté le 800 mètres de la Finale (B) du Meeting international Troyes-Aube, disputé dimanche soir en France, avec un chrono de 1:44.67". Le natif de Biskra s'est imposé devant le jeune français Louey Ouerrat, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:46.20", au moment où le Bosnien Amel Touka a complété le podium, en 1:46.80". Une course qui s'inscrit dans le programme préparatoire du jeune international algérien en prévision des Jeux olympiques de Paris, qui débiteront dans moins de 40 jours. Outre Gouaned, l'Algérie compte deux autres qualifiés sur le 800 mètres des prochaines olympiades, en l'occurrence, Djamel Sedjati et Slimane Moula.

UNESCO

L'élection de l'Algérie au comité pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, une reconnaissance de son rôle dans le domaine

Des experts et chercheurs dans le domaine du patrimoine culturel ont affirmé que l'élection, à l'unanimité, de l'Algérie au sein du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à l'UNESCO, se veut "une reconnaissance" de son expérience et de son rôle dans ce domaine, et vient consolider sa place à l'échelle internationale pour activer les mécanismes de protection de ce legs humanitaire représentant l'identité des peuples et leurs caractéristiques nationales. Cette élection pour un mandat de 4 ans, à compter de l'exercice actuel, revêt pour l'Algérie "une grande importance, en ce sens qu'elle verra sa place renforcée dans les fora onusiens ce qui lui permettra de contribuer à l'activation des mécanismes internationaux pour la protection du patrimoine culturel humanitaire, et partant de concourir davantage à la protection du patrimoine culturel algérien dans sa composante matérielle et immatérielle", a estimé le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologistes et historiques CNRPAH, Slimane Hachi.

Et d'ajouter que cette démarche intervient également "en couronnement des efforts laborieux des experts et spécialistes algériens via les ministères des Affaires étrangères et de la Culture et des Arts, le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF) de catégorie 2, relevant de l'UNESCO et du CNRPAH entre autres instances, ces derniers ayant réussi à convaincre les pays membres de l'importance de l'adhésion de l'Algérie à ce Comité".

Grâce à ce nouveau pas, l'Algérie "s'érigera en tribune onusienne pour faire entendre sa voix imposante, étant connue pour ses positions et sa contribution efficace en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel", a-t-il soutenu. Il a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie était le premier pays signataire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en 2003 et a participé "efficacement" à la formulation de ses textes. L'Algérie était pionnière dans la promulgation de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, selon le même responsable.

L'intervenant a estimé que cette place "est le résultat des acquis obtenus après de longues années de travail dans ce domaine, en enregistrant de nouveaux éléments du patrimoine ou en proposant des dossiers solides pour le classement dont la majorité ont été acceptés par l'UNESCO". Il a cité, à ce propos, le décret exécutif d'octobre 2003 relatif au financement de la Banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel, "l'Algérie devenant ainsi un exemple à suivre pour plusieurs pays particulièrement en Afrique pour la création de banques de données". L'Algérie avait proposé en 2013 d'abriter le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF) de catégorie 2, une proposition qui a été acceptée par l'UNESCO "vu les rapports positifs sur l'Algérie dont la Constitution consacre la protection du patrimoine matériel et immatériel comme un fondement de l'identité nationale, et pour sa connaissance de la valeur du patrimoine immatériel dans la vie des



peuples", selon la même source.

De son côté, l'enseignante et chercheuse en patrimoine, Mme Faïza Riach, a estimé que l'élection de l'Algérie au sein de ce comité international était prévisible notamment après sa participation à l'élaboration et la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en 2003, en plus d'œuvrer sans relâche à l'élaboration de dossiers à l'échelle nationale ou des dossiers collectifs, à l'image des dossiers "Imzad" de dimension africaine, "Couscous" et la "gravure sur métaux" de dimension arabe et autres, outre l'enregistrement d'éléments nationaux.

Les efforts continus de l'Algérie, couronnés en 2014 par la création du "CRESPIAF" est "un acquis important", à travers lequel des cadres et des experts ont été formés, a-t-elle dit, ajoutant que l'Algérie compte promouvoir, dans le cadre de ses

missions au sein de la commission, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, et procédera à l'examen des demandes relatives à l'enregistrement des pratiques et savoir-faire des Etats parties.

"L'Algérie plaidera pour la préservation de toutes les composantes du patrimoine immatériel, d'autant que nous avons besoin aujourd'hui de tous les moyens de défense en faveur de ce patrimoine, notamment en matière de diplomatie culturelle", a-t-elle estimé, ajoutant "il s'agit d'un acquis pour l'Algérie, que nous espérons voir couronné par le classement de davantage de patrimoine culturel algérien et l'exploitation de la Convention de 2003 pour la sauvegarde et la protection de ce patrimoine qui représente la richesse d'une société et l'identité de groupes, outre sa contribution au développement durable".

Pour Mme Riache, la présence de l'Algérie au sein de ce Comité permet de bénéficier des aides internationales assurées par la Convention, et ce, sous forme de formations et d'échange d'expertises, en plus de veiller à la pérennité et à la protection du savoir-faire relevant du patrimoine.

La présidente de l'association "Hmamam Dzair", spécialisée dans la promotion et la préservation du "haïk", Nacera Douaghi, s'est félicitée de l'adhésion de l'Algérie au Comité du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, estimant que cette adhésion "témoigne de la considération internationale à l'égard du rôle de l'Algérie dans l'activation du dossier de sauvegarde du patrimoine immatériel, aussi bien au niveau national qu'international". Etant une association qui s'attèle à la préservation des tenues traditionnelles algériennes, tous types confondus, Mme Douaghi a indiqué que "la société civile a besoin de renforcer son réseau et de consolider ses rangs à travers l'élaboration de programmes au profit des acteurs associatifs, à travers la formation et les campagnes de sensibilisation visant à diffuser la culture du patrimoine".

L'Algérie a été élue, à l'unanimité, membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le mandat 2024-2028, représentant le groupe arabe, lors de la 10e Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tenue le 11 juin au siège de l'UNESCO à Paris, en présence des représentants de 183 pays.

La 19e édition de "Andaloussiates El Djazair" s'ouvre à Alger

La 19e édition de "Andaloussiates El Djazair", une manifestation culturelle qui célèbre le patrimoine culturel andalou, s'est ouverte, vendredi à Alger, avec deux prestations animées par deux Ensembles culturels de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem et "El Djazairia El Mossiliya" d'Alger.

Sous le slogan, "Djawla Fel'Aâssima", les 19e "Andaloussiates El Djazair", prévues à la salle Ibn-Khaldoun durant les Week-End jusqu'au 28 juin prochain, seront animées par plusieurs associations culturelles de musique andalouse issues de différentes régions d'Algérie.

Ainsi, les associations culturelles de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem, "Ziriya Andaloussia" de Miliana, "Diar El Andalou" de Blida, "Maqam" de Constantine, "El Djenadia" de Boufarik, "Dar El Gharnatia" de Koléa et les ensembles, "El Djazairia El Mossiliya", "Cordoba" "Les Beaux Arts", "El Djazira" et "Mezghenna", d'Alger, vont restituer et rappeler au public, la richesse et la diversité du patrimoine musical algérien, de la musique classique andalouse.

Sous un éclairage vif et un décor lumineux aux formes et aux couleurs diverses, projeté au fond de la salle sur un grand écran, le public, relativement nombreux, a pu apprécier la richesse de "Noubet Raml El Maya", rendue dans deux versions aux répertoires distincts, par les deux ensembles à l'affiche de cette première soirée

de ces 19e Andaloussiates.

Ainsi, l'Orchestre de l'association culturelle de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem et sa vingtaine d'instrumentistes dont huit musiciennes, sous la direction de Djillali Benbouziane, a été le premier à se présenter, sous les applaudissements nourris du public.

L'Ensemble de Mostaganem, créé en 1984, a ouvert sa prestation avec, "Men malaka âaqli", un inqileb destiné à réveiller les voix cristallines de l'orchestre, qui a ensuite brillamment rendu entre autres pièces, "Medloum wa mouch'taki", "Rit el qamar kad ghab", interprété par la jeune Amel Laroussi et "Min tilk ad'diyar" avec la voix présente et étoffée du maestro.

Les loges des artistes et les coulisses ne désemplissaient pas, animées par un mouvement intense d'instrumentistes, entre ceux d'"El Fen Wen'Nachat" qui venaient de quitter la scène, sous les Youyous et les applaudissements de l'assistance, et ceux d'"El Djazairia El Mossiliya", dont c'était le tour et qui devaient donc la rejoindre et prendre le relais.

Composé d'une trentaine d'instrumentistes dont six musiciennes, sous la houlette du maestro Mahmoud Hadj Ali, l'Orchestre d'Alger a rendu d'autres pièces composant "Noubet Raml El Maya" dans ses belles déclinaisons rythmiques et mélodiques.

Dans des variations modales et rythmi-

ques hautement appréciées par le public, l'ensemble "El Djazairia El Mossiliya", créé en 1930 et qui réinvestit la scène culturelle après plusieurs années d'interruption, a interprété une dizaine de pièces, dont, "Men Nouhibou", "Ya zahret el ounsi", "Wa âala choubou el âachiya", "Leddali Chorb el âachiya", "Harramtou bik Nouâssi", "Nasaba âaqli", "Net'wahach el ahabayeb" et "Aâchiatoun".

Dans leurs costumes de cérémonie et accoutrements de haute couture, ornés de broderies traditionnelles, les instrumentistes des deux associations ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, célébrant le patrimoine culturel andalou, cette musique savante et millénaire qui aura embarqué, près de deux heures durant, l'assistance dans une randonnée onirique.

Des distinctions symboliques et des trophées honorifiques ont été remis aux Chefs d'orchestres des deux formations. Depuis sa création en 2003, "Andaloussiates El Djazair", se fixe pour objectif de donner de la visibilité aux différents ensembles andalous, dans un espace annuel de rencontres et d'échange entre les ensembles qui œuvrent à perpétuer cette musique savante.

Organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, "Andaloussiates El Djazair", se poursuit jeudi 20 juin, avec les prestations des associations "Cordoba" d'Alger et "Ziriya Andaloussia" de Miliana.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 10h00 Les Feux de l'amour | 10h20 Chacun son tour |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 10h54 Tout le monde veut prendre sa place |
| 10h50 Les douze coups de midi | 11h47 France : terre d'expériences |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 11h58 Journal |
| 12h00 JT 13h | 12h47 100.000 ans de beauté |
| 12h40 Météo | 12h48 La p'tite librairie |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 12h55 Ça commence aujourd'hui |
| 13h20 Amour et plaquages | 14h04 Ça commence aujourd'hui |
| 14h55 Coup de foudre, set et match | 15h14 Affaire conclue |
| 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 16h04 Affaire conclue, |
| 17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Ici tout commence | 17h41 N'oubliez pas les paroles |
| 18h10 Demain nous appartient | 18h55 Journal |
| 19h00 JT 20h | 18h58 Journal |
| 19h40 Rendez-vous sport en Bleu | 19h48 Un si grand soleil |
| 19h45 Tirage du Loto | 20h10 Contre toi |
| 19h50 Petits plats en équilibre | 20h57 Contre toi |
| 20h10 Will Trent | 21h52 Justice en France |
| 21h00 Will Trent | 22h50 Justice en France |
| 22h40 Will Trent | 23h17 Astrid et Raphaëlle |
| 01h27 Tirage de l'EuroMillions | 00h13 Astrid et Raphaëlle |
| 01h30 Programmes de la nuit | 01h08 Ça commence aujourd'hui |
| | 02h06 Affaire conclue |



3

- | | |
|--|---|
| 11h06 Gradins | 11h00 Le journal des solutions |
| 11h10 La boîte à questions | 11h15 La p'tite librairie |
| 11h20 En aparté | 11h25 ICI 12/13 |
| 11h54 Clique | 13h30 Le Renard |
| 12h35 Nouveau départ | 14h38 Le Renard |
| 14h09 3 jours max | 15h42 La p'tite librairie |
| 15h33 Déjà vu | 15h45 Duels en familles |
| 15h36 Les Vengeances de maître Poutifard | 16h28 Slam |
| 16h55 Gradins | 17h13 Questions pour un champion |
| 17h14 Clique | 17h58 ICI 19/20 - Titres |
| 17h56 En aparté | 18h04 Dans le rétro |
| 18h31 Tchi tcha | 18h07 Hors la ville |
| 18h45 Clique | 18h14 ICI 19/20 |
| 19h29 La boîte à questions | 19h00 Tout le sport |
| 19h34 En aparté | 19h17 Journal |
| 20h09 Les reclus, une famille sous emprise | 19h27 Tour de France : les grandes arrivées |
| 20h53 Les reclus, une famille sous emprise | 19h30 Le journal des talents |
| 21h43 Schock | 19h39 Aux Jeux, citoyens ! |
| 00h03 Le Consentement | 20h10 Débats en régions |
| 01h59 Yellowjackets | 21h45 Culture dans votre région |
| 02h54 Yellowjackets | 23h16 Le pitch cinéma |
| 03h53 Golf+, le mag | 23h19 Blueberry Summer |
| | 23h36 Flores del precipicio |



- | | |
|--|---|
| 05h30 Incroyables transformations | 10h35 Le monde secret des animaux |
| 06h35 Incroyables transformations | 11h40 Faire l'histoire |
| 07h35 M6 Boutique | 12h00 Les secrets des Sardes centenaires |
| 08h50 Ça peut vous arriver | 12h35 Le Bounty |
| 10h35 Ça peut vous arriver chez vous | 14h40 Mel Gibson : A la folie, passionnément... |
| 11h40 Météo | 15h55 Nomade des mers, les escales de l'innovation |
| 11h45 Le 12.45 | 16h25 Invitation au voyage |
| 12h20 Le 1245 : le mag | 17h10 Invitation au voyage |
| 12h40 Un jour, un doc | 18h00 A la reconquête des Rocheuses |
| 14h00 Un jour, un doc | 18h45 Arte journal |
| 15h00 Un jour, un doc | 19h05 28 minutes |
| 15h50 Un jour, un doc | 19h51 Athleticus |
| 16h30 Le juste prix | 19h55 My Lady |
| 17h30 La meilleure boulangerie de France | 21h40 Simon & Garfunkel : L'autre rêve américain |
| 18h40 Météo | 22h35 Simon et Garfunkel |
| 18h45 Le 19.45 | 00h05 Tracks East |
| 19h30 Scènes de ménages | 00h40 Bonne Mère |
| 20h10 Top chef | 02h20 Prince consort : une vie dans l'ombre de la reine |
| 21h30 Top chef | 03h15 Nomade des mers, les escales de l'innovation |
| 22h35 La traversée | |
| 23h05 Zone interdite | |
| 01h00 Programmes de la nuit | |



20h10

WILL TRENT



Angie étant en congé, Will et Faith font équipe avec Ormewood. Ils enquêtent sur une série de meurtres liée à l'enfance de Will et Angie, et reliée à plusieurs incidents datant des années 80, sur lesquels Amanda et Evelyn enquêtaient.

2

20h10

CONTRE TOI



Fred Cavaleri dirige une importante imprimerie. Alors qu'il a rendez-vous avec un investisseur suisse qui l'oblige à avoir un garde du corps pour la journée, Esther, sa femme, échappe à une tentative de noyade dans le lac où elle a l'habitude de nager. Est-ce un malaise ou une véritable agression ? Le lendemain matin, Esther échappe à une deuxième tentative d'homicide. Malgré l'absence de preuves et de témoins, une enquête de police est alors ouverte, mais pour protéger son épouse, Fred fait appel au garde du corps, Mathias, qui l'a protégé la veille.
Realisateur: Christophe Lamotte



20h11

LES RECLUS, UNE FAMILLE SOUS EMPRISE



En 1997, Christine de Védrières et son époux, Charles-Henri, obstétricien réputé de Bordeaux, vivaient aisément avec leurs quatre enfants. Mais cette riche famille, propriétaire notamment du château de Martel, à Monflanquin, dans le Lot-et-Garonne, est tombée sous le joug d'un manipulateur psychologique à la fin des années 90. Ghislaine de Védrières, belle-soeur de Christine, dirige une école de secrétariat. Un collègue lui présente l'avocat Thierry Tilly, homme visiblement capable de résoudre tous les problèmes de l'établissement. Lors d'une fête dédiée à la musique classique organisée dans le fief des Védrières.....



ORAN
28 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



05h47
08h21
81%
13 km/h

Alger	☀️	27-20
Constantine	☀️	43-24
Annaba	☀️	43-22
Ouargla	☀️	47-30
Mostaganem	☀️	26-20
Béchar	☀️	38-25

Al-Aqsa

40 000 palestiniens accomplissent la prière de l'Aïd El-Adha

Environ 40 000 Palestiniens ont accompli la prière de l'Aïd El-Adha à la mosquée Al-Aqsa à El Qods-Est occupée, malgré les restrictions imposées par l'entité sioniste, rapportent des médias citant des sources. Le Département des dotations islamiques d'El Qods a déclaré dans un bref communiqué : "Plus de 40 000 fidèles ont effectué la prière de l'Aïd à Al-Aqsa, malgré les restrictions imposées aux fidèles et l'interdiction à des milliers d'entre eux d'entrer". Le Département des dotations, qui est l'organisme responsable de la gestion des affaires de la mosquée, a ajouté: "Les forces d'occupation (sionistes) ont agressé des personnes âgées, des hommes, des femmes et des enfants aux portes de la mosquée, et des milliers de fidèles ont été empêchés d'y accéder".

Cisjordanie

Des villes et villages pris d'assaut par les forces sionistes

L'armée sioniste a mené, mardi matin, une campagne d'incursions dans les villes et villages de Cisjordanie occupée, accompagnée d'arrestations de Palestiniens, rapportent des médias. Selon des médias, l'armée sioniste "a pris d'assaut les villes de Naplouse et de Qalqilya (au nord), ainsi que les villes des gouvernorats de Ramallah (au centre) et d'El Khalil (au sud)". Les mêmes sources ont rapporté que les forces sionistes ont arrêté deux citoyens palestiniens. L'armée d'occupation a attaqué les villes d'Azzun, Habla et Hajjah dans le gouvernorat de Qalqilya et arrêté au moins un jeune homme et une femme. Des sources locales ont indiqué en outre que les forces d'occupation ont pris d'assaut les villes de Sinjil, Umm Safa, Deir Bazig et Ajul à Ramallah et arrêté 5 citoyens. Elles ont expliqué que les assauts ont eu lieu aux premières heures de l'aube.

Législatives en France

Entre 250 000 et 640 000 manifestants contre l'extrême droite

Au moins 250.000 personnes ont manifesté samedi en France contre l'extrême droite, à l'approche des législatives convoquées par le président Emmanuel Macron, ont rapporté des médias. Syndicats, associations et partis de gauche avaient appelé à un «raz-démarée populaire» pour conjurer une nouvelle victoire du Rassemblement national (RN, extrême droite) les 30 juin et 7 juillet, après son triomphe dimanche aux européennes qui a conduit le chef de l'Etat français à dissoudre l'Assemblée nationale. Selon les autorités, les manifestations ont rassemblé 250.000 personnes dans le pays, dont 75.000 dans la capitale. Le syndicat contestataire CGT en a, lui, dénombré 640.000. Au total, environ 200 manifestations sont prévues dans le pays pendant le week-end, à deux semaines des législatives. Pour barrer la route à l'extrême droite, les principaux partis de gauche ont réussi à s'allier à la hâte en mettant de côté leurs divergences.

Ghaza

Plusieurs bombardements de l'aviation sioniste dimanche soir



Deux intenses et violents bombardements de l'aviation de l'entité sioniste ont ciblé dimanche soir la ville de Ghaza, simultanément avec plusieurs frappes ciblant les environs de sa vallée, au nord-ouest du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, indique l'agence palestinienne Wafa. L'artillerie de l'occupation sioniste a également bombardé la compagnie d'électricité, au nord du camp de Nuseirat, ajoute Wafa selon laquelle un Palestinien est tombé en martyr à la suite d'un bombardement de l'occupation sioniste qui a visé une école abritant des personnes déplacées à Beit Hanoun, au nord de l'enclave assiégée. Au sud de la bande de

Ghaza, l'artillerie de l'armée sioniste a bombardé les zones de Tal Al-Sultan et le quartier saoudien, à l'ouest de la ville de Rafah. De son côté, ajoute Wafa, la défense civile à Ghaza a rapporté que ses équipes de secouristes ont récupéré deux martyrs dans la région de Bir Canada, dans le quartier de Tal Al-Sultan, à l'ouest de Rafah, à la suite du bombardement de la zone par l'occupation sioniste. Les avions de combat de l'occupation sioniste, ajoute Wafa, ont également ciblé une maison à proximité de l'hôpital de campagne des Emirats dans le centre de Rafah, alors que des sources locales ont indiqué qu'un bombardement de l'entité sioniste avait visé

des terres agricoles dans le quartier d'Al-Manara, au sud-est de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza. Par ailleurs, le bilan du bombardement dimanche par l'aviation de l'entité sioniste du camp de réfugiés d'Al Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza a fait neuf martyrs dont six enfants. Dimanche, le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, qui se poursuit depuis le 7 octobre dernier, s'est établi à 37.337 martyrs et 85.299 blessés alors que des milliers de Palestiniens sont portés disparus, après la destruction par l'aviation sioniste des maisons, immeubles et autres infrastructures dans la bande de Ghaza.

Pour l'éducation des enfants en Afrique

Près de 183 milliards de dollars sont nécessaires chaque année



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a relevé samedi que près de 183 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour l'éducation des enfants dans les pays africains. A l'occasion de la Journée de l'enfant africain, le 16 juin, l'UNICEF montre dans un rapport que « les gouvernements africains ne dépendent toujours pas ce dont ils ont besoin pour garantir une éducation de

qualité aux enfants du continent. La plupart d'entre eux ne respectent pas leurs engagements d'allouer 20% de leur budget national à l'éducation, comme le recommande le cadre d'action pour les Objectifs de développement durable pour l'éducation». « Les enfants ont droit à une éducation de qualité, mais les systèmes éducatifs ne répondent pas aux attentes d'un trop grand nombre d'entre eux. Pour assurer la prospérité de

l'Afrique, nous avons besoin de toute urgence d'une révolution continentale », a affirmé Etleva Kadilli, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. « Plus de 100 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire ne sont pas scolarisés en Afrique », a déclaré quant à lui Gilles Fagninou, directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.